

# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

**AU 30 JUIN 2020**



PAGE 02 : FAITS MARQUANTS

PAGE 03 : INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

PAGE 04 - 10 : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

PAGE 11 - 13 : GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE ET GESTION DES RISQUES

PAGE 14 - 24 : COMPTES SOCIAUX



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE



Le 17 Septembre 2020 le Directoire du Crédit Agricole du Maroc, réuni sous la Présidence de Monsieur Tariq SIJILMASSI, a examiné l'évolution de l'activité de la Banque et a arrêté les comptes au 30 Juin 2020. Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion du 24 Septembre 2020.

Engagé et solidaire, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est fortement mobilisé dans la lutte contre la pandémie en s'impliquant dans l'élan de solidarité nationale pour pallier les effets de la pandémie de la COVID-19, aussi bien sur la sphère économique, que sociale et sanitaire.

### Premier partenaire du secteur agricole et du monde rural, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a confirmé son engagement indéfectible envers le monde rural, touché par la baisse de la pluviométrie, à travers la multiplication des actions au bénéfice des agriculteurs



#### • Poursuite des programmes « Intelaka » et « Al Moustamir Al Qaraoui »

Répondant aux Hautes Orientations Royales et formalisé dans le cadre de deux conventions signées sous la Présidence Effective de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, le Programme « Al Moustamir Al Qaraoui », Programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs de projets dans le monde rural, a poursuivi son déploiement pour l'accompagnement des porteurs de projets éligibles.

Pour rappel, le Crédit Agricole du Maroc a décliné le programme Al Moustamir Al Qaraoui en trois offres adaptées à chaque typologie de projet :

- **Intelak Qaraoui** pour les nouvelles créations de TPE non agricoles dans le monde rural;
- **Intelak Filahi** pour les nouvelles créations de TPE agricoles;
- **Intelak Tajdid Filahi** portant sur la modernisation des TPE agricoles déjà existantes.

Le Crédit Agricole du Maroc, outre l'accompagnement financier, assure aux porteurs de projet éligibles un accompagnement non financier à travers le conseil et la mise à disposition de l'expertise de la Banque et de son écosystème.

#### • 1,5 milliards de dirhams de crédits supplémentaires pour alléger les effets de la baisse de la pluviométrie sur les exploitants

- 500 MDH pour la sauvegarde du cheptel;
- 600 MDH pour le financement des cultures printanières;
- 400 MDH pour le financement et l'entretien de l'arboriculture;

Le Crédit Agricole du Maroc compte plus de 1,5 millions de comptes ruraux dont plus de la moitié bénéficie d'un crédit. Cette enveloppe de financement supplémentaire de 1,5 milliards de dirhams vient s'ajouter aux montants du financement annuel dédié à l'agriculture et au monde rural.

#### • 560 millions de dirhams de ligne de financement

- Signature d'une ligne de crédit de **560 millions de dirhams** (50 millions d'Euros) entre le CAM et l'Agence Française de Développement (AFD) ;

### Soutien aux entreprises et contribution au plan national de relance économique



#### Mise en place de produits dédiés pour la préservation du tissu économique

Pour soutenir les entreprises en difficulté et leur permettre de faire face aux versements des salaires et paiements des fournisseurs, le CAM a déployé un dispositif spécifique afin de pouvoir enclencher une relance rapidement après la crise.

Après étude des dossiers et sur la base de leur éligibilité, le CAM a mené plusieurs actions :

- Maintien des autorisations de crédit actuelles;
- Renouvellement automatique des crédits de fonctionnement;
- Report d'échéances pour les crédits amortissables;
- Mise en place de découverts exceptionnels;
- Octroi de crédits à moyen terme;
- Report des loyers leasing.

#### Soutien à la poursuite des activités ou à leurs redémarrages

Inscrits dans les programmes « DAMANE RELANCE » et « DAMANE OXYGENE », le Groupe CAM a lancé les produits "**CAM Relance**" et "**CAM Relance TPE**", destinés aussi bien au monde rural qu'au milieu urbain, pour soulager la trésorerie des entreprises et leur permettre de redémarrer ou de poursuivre leurs activités.

### Contribution au soutien des populations les plus impactées



#### Opération TADAMOUN

- Mobilisation du réseau d'agences CAM et déploiement de plus de **100 agences mobiles** pour distribuer les aides financières servies par le Fonds spécial aux ménages opérant dans le secteur informel, notamment en zone rurale et dans les zones enclavées.
- Distribution des indemnités CNSS à plus d'une centaine de milliers de salariés pour un montant de **178 millions de dirhams**.

#### Contribution au Fonds de Gestion de la Pandémie mis en place par l'Etat

- Contribution de **200 millions de dirhams**, soit l'équivalent de 50% du bénéfice social annuel 2019;
- Contribution volontaire et individuelle des collaborateurs du Groupe, tous grades et fonctions confondus, totalisant plus de **15 millions de dirhams**;
- Collecte des dons des citoyens au travers des agences et des canaux digitaux (CAM Online & CAM Mobile).

#### Report des échéances de crédit

- Pour soutenir et accompagner ses clients vulnérables impactés par la crise sanitaire, le Crédit Agricole du Maroc leur a accordé le report des échéances de crédits aux meilleures conditions et a maintenu leur niveau de découvert en prenant en compte leurs besoins et contraintes (perte de salaire partiel ou total).

### Mise en œuvre d'un Plan d'actions COVID-19 pour assurer la sécurité sanitaire et la continuité de l'activité



#### Cellule de pilotage et audit continu

- Mise en place d'une cellule interne pour le pilotage du plan d'actions COVID-19 et désignation d'un Responsable Qualité au sein de la Banque pour assurer l'audit de conformité du plan d'actions COVID-19. La cellule est en charge du suivi de la situation épidémiologique et de la réglementation sanitaire, de l'identification des meilleures pratiques en matière de prévention contre la COVID-19 et de la mise à jour du plan de prévention.
- Sensibilisation et formation des collaborateurs, prestataires et sous-traitants travaillant au sein de la Banque.

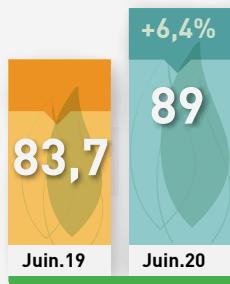
#### Renforcement des mesures d'hygiène et de la sécurité sanitaire

- Equipement à grande échelle en matériels sanitaires (solutions hydroalcooliques, masques de protection, équipements de mesure de la température avec installation de terminaux autonomes de dépistage de fièvre et de masque, tapis désinfectants pour chaussures & colonnes de désinfection à pédale,...);
- Désinfection continue des locaux et augmentation du volume horaire des prestations de nettoyage et de désinfection de tous les bâtiments;
- Renforcement des effectifs de gardiennage (578 agents supplémentaires) pour assurer la gestion des files, réguler les flux des clients à l'intérieur et à l'extérieur des agences, procéder à la prise de température et veiller au respect du port du masque;
- Mise en place de systèmes de protection en plexiglas (2.000 unités déployées au niveau du réseau);
- Mise en place de systèmes de guidance de file d'attente (400 dérouleurs de sangles déployés au niveau des agences à forte densité) et marquages au sol.

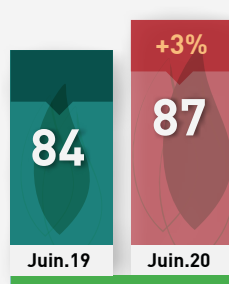
#### Limitation des interactions physiques entre collaborateurs

- Evaluation des risques encourus au niveau épidémiologique et mise en œuvre de mesures adaptées à la situation de chaque collaborateur (vulnérabilité, maladies chroniques, etc) telles que le télétravail, l'aménagement horaire, la rotation des équipes, la disposition des postes de travail;
- Favorisation de la visioconférence pour les réunions et systématisation de la limitation du nombre de personnes lors des réunions physiques, avec distanciation et mesures de protection;
- Lancement du Parapheur Digital pour éviter le contact avec les documents, ainsi que l'intégration de la signature électronique et Bureau d'Ordre Digital pour le courrier provenant de l'extérieur;
- Réorganisation du système de restauration.

### Crédits Distribués (En Milliards MAD)



### Épargne collectée (En Milliards MAD)

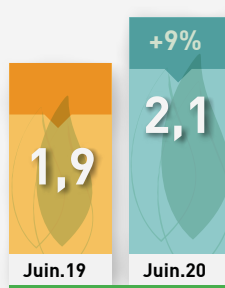


### MAINTIEN DE LA DYNAMIQUE DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

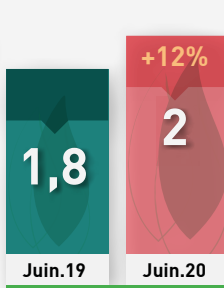
Au terme du mois de Juin 2020, le Groupe Crédit Agricole du Maroc affiche un encours de crédits distribués de 89 milliards de dirhams contre 83,7 milliards de dirhams au 30 Juin 2019, soit une progression de l'ordre de 6,4%.

Cette performance a été rendue possible grâce à la mobilisation de l'ensemble des équipes du Groupe. En effet, le GCAM a procédé à l'adaptation de la gamme de produits qu'il propose aux besoins spécifiques de chaque segment de la clientèle, en accordant une attention toute particulière au monde rural, aux agriculteurs et aux agro-industriels.

### Produit Net Bancaire Consolidé (En Milliards MAD)



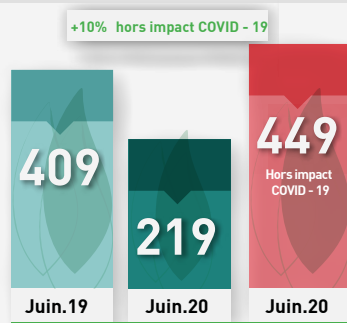
### Produit Net Bancaire Social (En Milliards MAD)



### DIVERSIFICATION DE L'ÉPARGNE MOBILISÉE

Porté par une stratégie commerciale adaptative, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a hissé l'encours de l'épargne mobilisée à près de 87 milliards de dirhams, marquant ainsi une progression de 3% comparativement au premier semestre 2019 où ledit encours ressortait à 84 milliards de dirhams. Cette augmentation est principalement liée à celle des comptes à vue créditeurs (+4%).

### Résultat Net Part du Groupe (En Millions MAD)

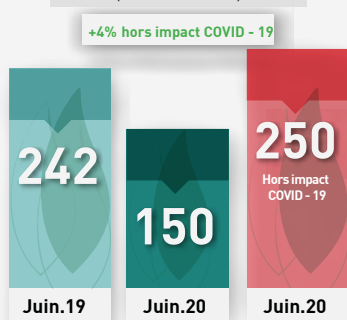


### LE PRODUIT NET BANCAIRE EN PHASE AVEC LA PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

Le Produit Net Bancaire du Groupe Crédit Agricole du Maroc s'établit à 2,1 milliards de dirhams à fin juin 2020, en hausse de 9% par rapport à la même période de l'année 2019, grâce à une augmentation combinée de la marge d'intérêts et des gains sur opérations de marché.

Le Produit Net Bancaire Social affiche, quant à lui, une progression de 12% par rapport à fin juin 2019. Cette évolution est essentiellement liée à la bonne tenue des marges d'intérêts, sur commissions et des activités de marché.

### Résultat Net Social (En Millions MAD)

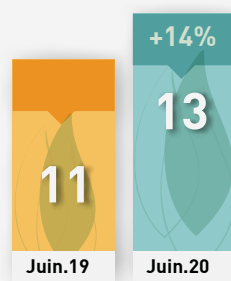


### CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE POSITIVE MALGRÉ L'IMPACT DE LA CRISE

Le Groupe Crédit du Maroc clôture le premier semestre 2020 avec un Résultat Net Consolidé de 188 millions de dirhams et un Résultat Net Part du Groupe de 219 millions de dirhams. Hors impact de la contribution de la Banque au Fonds de soutien COVID-19 pour la gestion de la pandémie et le provisionnement supplémentaire au titre du « Forward Looking » en anticipation des risques futurs liés à la conjoncture économique actuelle, le Résultat Net Consolidé (418 millions de dirhams) et le Résultat Net Part du Groupe (449 millions de dirhams) affichent des progressions respectives de 3% et 10%.

Par ailleurs, le Résultat Net Social ressort à 150 millions de dirhams, correspondant à un solde de 250 millions de dirhams (+4%) hors impact de la crise de la COVID-19.

### Fond Propres Consolidés (En Milliards MAD)



### RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIÈRE ET DE LA COUVERTURE DES RISQUES

Au terme du premier semestre 2020, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a hissé l'encours de ses Fonds Propres Consolidés à 13 milliards de dirhams, soit une hausse de 14% comparativement au premier semestre 2019.

Par ailleurs, le Groupe a constaté des provisions au niveau des comptes consolidés, au titre du « Forward Looking », en anticipation des risques futurs liés à l'impact de la COVID-19.

Au niveau des comptes sociaux, la Banque renforce les Provisions pour Risques Généraux de 350 millions de dirhams, en les portant à 1,3 milliards de dirhams, soit 1,5% de l'encours sain des crédits à la clientèle.

## 1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2020, le Groupe Crédit Agricole du Maroc applique les normes et les interprétations IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB).

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

### 1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

### 1.2 RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées. Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 CONSOLIDATION

#### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Agricole du Maroc et ceux de toutes les entités sur lesquelles il dispose d'un pouvoir de contrôle.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

#### Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée.

Conformément à l'IFRS 10, la définition de contrôle comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir : les droits effectifs qui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice ;
- Exposition ou droits à des rendements variables : les rendements qui ne sont pas fixes et qui sont susceptibles de varier en raison de la performance de l'entité émettrice ;
- Capacité d'exercer le pouvoir pour influencer les rendements : il s'agit du lien entre le pouvoir et les rendements.

L'IFRS 11 introduit une seule méthode de comptabilisation pour les participations dans les entités sous contrôle commun ; en conséquence, la méthode de l'intégration proportionnelle est supprimée. Selon cette norme, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises :

- Une activité commune est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque partenaire doit comptabiliser ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- Une coentreprise est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets de l'accord. Un Co-entrepreneur doit enregistrer un placement pour sa participation dans une coentreprise et le comptabiliser en appliquant la méthode de la mise en équivalence telle que définie par l'IAS 28R.

En application de ces normes, les méthodes de consolidation retenues par le Groupe résultent de la nature du contrôle exercé sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité

#### Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100%	100%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
ASSALAF ALAKHDAR	Crédit à la consommation	100%	100%	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%		IG
M S IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des Archives	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%		IG
AMIFA	Micro finance	40%	40%	MEE

La fondation Ardi et l'association Ismailia sont incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

### 2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ;
  - Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.
- Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

#### Les options retenues

- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le Groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée ;
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

#### Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	15

### 2.3 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital. La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

#### Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le Groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti ;
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

### 2.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

#### Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

### 2.5 INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 en remplacement de la norme IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative de l'exercice N-1. De ce fait, il n'est pas nécessaire de retraiter les comptes de l'exercice 2017. Le Crédit Agricole du Maroc a procédé à l'application de la norme IFRS 9 sans retraitements des informations à titre comparatif des périodes antérieures.

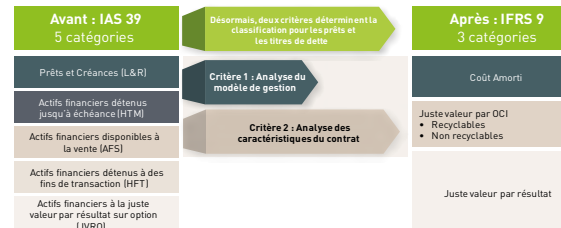
La norme IFRS 9 introduit des évolutions majeures dans les modalités de classification, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers. Elle intègre par ailleurs un nouveau concept de forward looking approach. Enfin, elle apporte des évolutions dans la comptabilité de couverture (renforcement de l'alignement avec les stratégies de gestion des risques et un assouplissement des conditions de mise en œuvre).

#### 2.5.1 Catégories comptables sous IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit un classement des instruments financiers, dans différentes catégories comptables, en fonction du modèle de gestion appliqué à un portefeuille et de la nature de ces instruments. Sous IFRS 9, ces catégories sont les suivantes :

- Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ;
- Actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI recyclables ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable.

#### Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



### 2.5.2 Principes de classement des actifs financiers sous IFRS 9

#### 2.5.2.1 Instruments de dette

La qualification initiale d'un instrument de dette dépend à la fois du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles.

#### Modèle de gestion

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

En l'absence de justification du portefeuille de gestion au 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'instrument financier devrait être classé, par défaut, dans un portefeuille dont l'intention de gestion est « Autre / Vente ».

#### Caractéristiques contractuelles

Le second critère s'analyse au niveau du contrat. Il vise à analyser les flux contractuels afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (test du SPPI).

Pour les actifs présents à la date de première application de la norme IFRS 9, l'analyse des caractéristiques contractuelles est effectuée selon les faits et circonstances à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier.

#### Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au résultat du test des caractéristiques contractuelles peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre/vente
Test SPPI	Satisfaisant	Coût amorti	Juste Valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

#### 2.5.2.2 Instruments de capitaux propres

##### Règles de classement et d'évaluation

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés :

- Soit à la juste valeur par résultat : Ce classement, par défaut, est obligatoire pour les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions ;
- Soit à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable. Cette option, retenue au niveau transactionnel (ligne à ligne), est interdite pour les titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

#### Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de capitaux propres peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES		
Intention de gestion	Trading	Juste valeur par résultat
	Hors-trading	Juste valeur par résultat (par défaut)
		Juste valeur par OCI non recyclables sur option

#### 2.5.2.3 Dérivés (hors couverture)

Absence d'évolution par rapport à la norme IFRS 9.

### 2.5.3 Application de l'option juste valeur sous IFRS 9

Sous IFRS 9, les seuls actifs financiers pour lesquels l'option Juste Valeur peut être retenue, sont les actifs financiers dont la comptabilisation à la Juste Valeur par résultat permet de réduire ou d'éliminer une incohérence (également appelée non concordance comptable ou mismatch comptable) découlant de la différence entre des actifs et des passifs dans leur évaluation ou leur comptabilisation.

Les autres cas prévus par la norme IAS 39 (à savoir les instruments hybrides avec dérivés séparables ou dans le cas où un groupe d'actifs ou passifs sont gérés en Juste Valeur) ne sont pas repris par la norme IFRS 9.

Cette option n'est pas retenue par le groupe pour ces actifs financiers.

### 2.5.4 Principes de classement des passifs financiers sous IFRS 9

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories comptables suivantes :

**Passif financier au coût amorti** : Il s'agit du classement par défaut ;  
**Passif financier à la juste valeur par résultat par nature** : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;  
**Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable** : À la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limité aux trois cas suivants :

- Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
- Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
- Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.



## 2.5.5 Dépréciation des actifs sous IFRS 9

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation des instruments financiers pour le risque de crédit fondé sur les pertes attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL »). Cette nouvelle norme vise à comptabiliser les pertes attendues dès l'autorisation des crédits et de suivre la dégradation du risque de crédit durant la vie du contrat.

Ce nouveau modèle s'applique sur un périmètre des actifs financiers plus élargi que celui de l'IAS 39. Ledit modèle concerne les actifs financiers au coût amorti, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière non comptabilisés à la valeur de marché, ainsi que les créances résultant des contrats de location.

Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers sont classés en 3 catégories (« Buckets ») en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'octroi de crédit :

- Bucket 1 :** • Actifs sains n'ayant pas eu de dégradation significative de la qualité de crédit depuis l'octroi - ECL à 1 an ;
- Bucket 2 :** • Actifs sains dont la qualité de crédit s'est dégradée significativement - ECL à maturité ;
- Bucket 3 :** • Actifs en défaut, provisionnés individuellement (IAS 39)- ECL à maturité.

Le calcul des pertes attendues se base sur 3 paramètres principaux de risque :

- La probabilité de défaut à un an et à maturité (« PD ») : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut ;
- Le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD : Exposition au moment du défaut) : est l'exposition (Bilan et hors bilan) encourue par la banque en cas de défaut de son débiteur soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. C'est donc le montant du prêteur exposé au risque de défaut de l'emprunteur qui représente le risque que le débiteur ne remplisse pas son obligation de rembourser le créancier.

Les pertes attendues sont calculées pour chaque exposition et c'est le produit des 3 paramètres : PD, LGD et EAD.

La définition du défaut retenue est alignée sur les critères définis par Bank Al-Maghrib dans les textes réglementaires.

L'évaluation des pertes attendues pour les titres s'effectue selon les principes suivants :

### Lors de l'acquisition des titres

- ECL à 1 an pour les titres au profil de risque faible en fonction de la qualité de l'émetteur - Bucket 1.

### Lors des évaluations ultérieures

- Sur la base d'un ECL à 1 an si le titre demeure de très bonne qualité - Bucket 1 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit, précédemment en « sain », devient « dégradé » - Bucket 2 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit est « dégradé » et qu'une dégradation significative du risque de crédit est constatée depuis l'origine - Bucket 2 ;
- Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est évaluée en défaut - Bucket 3.

Pour les prêts et les créances, l'évaluation des pertes attendues est calculée à chaque date d'arrêté qui conduit à classer les opérations par classe de risque (buckets) selon les principes suivants :

- Les créances saines sans aucun impayé sont classées en Bucket 1 ;
- Les créances ayant au moins 1 impayé de moins de 90 jours sont classées en Bucket 2 ;
- Les créances avec un impayé non régularisé au bout de 90 jours sont classées en Bucket 3.

## 2.5.6 Forward looking

La norme IFRS 9 recommande une approche prospective de calcul des dépréciations pour faire face au risque de contrepartie. Elle impose l'estimation des dépréciations en prenant en compte les données macro-économiques prospectives (Forward Looking) reflétant la réalité du cycle économique.

Dans le contexte actuel, au regard des mutations profondes des cycles économiques et les effets attendus de la pandémie, Les impacts macro-économiques de cette crise ont des effets considérables sur les modèles de notation et modèles de dépréciation.

Partant d'un certain nombre de simulations et de scénarii, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a adopté une approche prudentielle permettant d'anticiper et estimer les impacts économiques de la crise liée à la COVID-19 sur les différents secteurs.

Un ajustement des modèles est prévu en fonction de l'évolution de la crise de manière à tenir compte de toute nouvelle information disponible et sera examiné à l'occasion des Comités de Déclassement et Provisionnement.

## 2.6 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

### Niveau 1 : Justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

### Niveau 2 : Justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles et accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché

### Niveau 3 : Justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont

pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

## 2.7 PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

### Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;
- Au 30 juin 2020, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

## 2.8 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- **Les avantages à court terme** désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- **Les avantages à long terme** sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.

- **Les indemnités de fin de contrat de travail** sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.

- **Les avantages postérieurs à l'emploi**, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

**Les régimes à cotisations définies** désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

**Les régimes à prestations définies** désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Parmi les avantages accordés au personnel du Groupe Crédit Agricole du Maroc, seule la prime de fin de carrière est traitée selon l'IAS 19.

L'évaluation des engagements à comptabiliser se fait selon les hypothèses suivantes.

### Hypothèses Démographiques

- Mortalité ;
- Rotation du personnel (Turn Over).

### Hypothèses Financières

- **Taux d'augmentation des salaires** : Le management du groupe CAM a retenu un taux d'augmentation des salaires de 3%.
- **Taux d'actualisation** : Le taux d'actualisation appliqué est celui relatif aux obligations de première catégorie issu de la courbe des taux des bons du trésor, à chaque arrêté comptable, et correspondant aux durées résiduelles jusqu'à la retraite du personnel du CAM.
- **Taux de chargement sociaux**

## 2.9 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

**IFRIC 23 : INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX**  
L'IFRIC 23, applicable à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux.

Lors de la première application, deux options de transition sont possibles :

- **Totalement rétrospective** : selon les dispositions de la norme IAS 8 ;
- **Partiellement rétrospective avec prise en compte de l'effet cumulatif** de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice, sans retraitement de

l'information comparative.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

## 2.10 ECARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

À la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

### Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de la norme IAS 21 ;
- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

## 2.11 CONTRATS DE LOCATION

Publiée en 2016, la norme IFRS 16 « locations » remplace l'IAS 17 « contrats de location » et toutes les interprétations afférentes à la comptabilisation de tels contrats. Applicable à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019, à la différence de l'IAS 17, l'IFRS 16 instaure un modèle visant à uniformiser le traitement comptable accordé aux contrats de location simple et de location financement. Ainsi, la comptabilisation d'un actif loué impliquera la constatation d'un « droit d'utilisation » à l'actif et d'une « dette locative » au passif. Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation sera amorti linéairement sur la durée du contrat et la dette locative subira un amortissement dégressif.

Du point de vue du bailleur, l'incidence de la nouvelle norme sur les comptes restera limitée, vu que l'essentiel des dispositions normatives est resté inchangé par rapport à l'IAS 17.

### Les options retenues

#### Modalités de transition

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe CAM a adopté l'approche rétrospective modifiée, qui consiste à valoriser le droit d'utilisation et la dette locative à la somme des loyers restant à verser, actualisée au taux marginal d'endettement.

La première application de la norme n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres du Groupe.

#### Seuils d'exemption

Le Groupe CAM a retenu les mesures de simplification proposées par l'IASB, qui consiste à exempter du traitement de l'IFRS 16 les actifs loués dont :

- La durée du contrat est inférieure ou égale à 12 mois ;
- La valeur initiale de l'actif loué est inférieure ou égale à 5 000 USD.

#### Durée

La durée retenue pour déterminer le droit d'utilisation et la dette locative correspond à la période pendant laquelle la location ne peut être annulée, augmentée des :

- Périodes optionnelles de renouvellement ;
  - Périodes optionnelles postérieures à des dates de résiliation.
- La période exécutoire du contrat de location diffère en fonction de la nature de l'actif loué :
- Bail commercial : 9 ans ;
  - Bail à usage d'habitation : 3 ans ;
  - Occupation temporaire du domaine public : 20 ans ;
  - Véhicules en LLD : durée du contrat de location.

## 2.12 ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

### Les options retenues

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié ;
- Les biens reçus en dation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux-ci sont détenus pour leur quasi-totalité depuis plus d'un an.

## 2.13 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### Les options retenues

Le Groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.

## 2.14 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Applicable aux exercices démarrant à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2018, la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » détermine les règles pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Elle se substitue aux deux normes précédentes sur le chiffre d'affaires :

- Norme IAS 18 : Produits des activités ordinaires ;
  - Norme IAS 11 : Contrats de construction.
- Elle porte sur tous les secteurs d'activité à l'exception de ceux pour lesquels une norme spécifique existe tels que les contrats de location, d'assurance ou des instruments financiers. L'application de la norme IFRS 15 n'a pas d'impact sur le résultat et les capitaux propres du Groupe Crédit Agricole du Maroc.

### BILAN

en milliers de dh

ACTIF IFRS	Note	30/06/20	31/12/19
<b>Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP</b>		<b>4 587 973</b>	<b>2 003 078</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>		<b>9 220 034</b>	<b>9 467 199</b>
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	5.15	8 548 339	9 318 699
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.15	671 695	148 500
<b>Instruments dérivés de couverture</b>			
<b>Actifs financiers à la JV par capitaux propres</b>		<b>3 692 221</b>	<b>3 700 283</b>
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.16	3 359 319	3 405 454
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	5.16	332 902	294 829
<b>Titres au coût amorti</b>	<b>5.7</b>	<b>3 328 285</b>	<b>2 985 478</b>
<b>Prêts et créances sur les EC au coût amorti</b>	<b>5.4</b>	<b>247 563</b>	<b>2 425 043</b>
<b>Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti</b>	<b>5.5</b>	<b>83 871 040</b>	<b>83 946 909</b>
<b>Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux</b>			
<b>Placements des activités d'assurance</b>			
<b>Actifs d'impôt exigible</b>	<b>5.8</b>	<b>42 182</b>	<b>41 251</b>
<b>Actifs d'impôt différé</b>	<b>5.8</b>	<b>359 692</b>	<b>217 503</b>
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>5.9</b>	<b>1 622 444</b>	<b>1 671 619</b>
<b>Actifs non courants destinés à être cédés</b>			
Participation dans les entreprises mises en équivalence	5.10	1 206	
<b>Immeubles de placement</b>	<b>5.11</b>	<b>1 894 858</b>	<b>1 827 004</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>5.11</b>	<b>7 572 552</b>	<b>7 295 166</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5.11</b>	<b>143 272</b>	<b>125 382</b>
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>5.12</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>116 890 230</b>	<b>116 012 823</b>

en milliers de dh

PASSIF IFRS	Note	30/06/20	31/12/19
<b>Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux</b>			
<b>Passifs financiers à la JV par résultat</b>		<b>19 723</b>	<b>23 263</b>
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	5.17	19 723	23 263
Passifs financiers à la JV par résultat sur option			
<b>Instruments dérivés de couverture</b>			
<b>Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	<b>5.4</b>	<b>15 122 028</b>	<b>12 808 935</b>
<b>Dettes envers la clientèle</b>	<b>5.5</b>	<b>77 251 779</b>	<b>79 109 012</b>
<b>Titres de créance émis</b>	<b>5.6</b>	<b>7 654 582</b>	<b>7 492 364</b>
Passifs d'impôt exigible	5.8	93 850	86 303
<b>Passifs d'impôts différés</b>	<b>5.8</b>	<b>1 026 743</b>	<b>1 016 486</b>
<b>Compte de régularisation et autres passifs</b>	<b>5.9</b>	<b>2 380 278</b>	<b>2 349 022</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>5.14</b>	<b>271 691</b>	<b>338 732</b>
Subventions et Fonds assimilés		7 174	12 174
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.6	4 480 682	4 382 358
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>8 581 700</b>	<b>8 394 174</b>
Capital et réserves liées		6 035 357	5 653 042
<b>Réserves consolidées</b>		<b>2 338 971</b>	<b>2 102 152</b>
Réserves consolidées - Part du groupe		2 049 012	1 794 331
Réserves consolidées - Part des minoritaires		289 960	307 821
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		<b>19 558</b>	<b>19 482</b>
Résultat net de l'exercice		187 814	619 498
Résultat net de l'exercice - Part du groupe		219 191	635 678
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires		-31 377	-16 180
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>116 890 230</b>	<b>116 012 823</b>

### COMPTE DE RÉSULTAT IFRS

en milliers de dh

	Note	30/06/20	30/06/19
<b>Intérêts, rémunérations et produits assimilés</b>		<b>2 436 003</b>	<b>2 248 842</b>
<b>Intérêts, rémunérations et charges assimilés</b>		<b>-932 878</b>	<b>-860 855</b>
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>2.1</b>	<b>1 503 125</b>	<b>1 387 987</b>
Commissions (produits)		258 553	260 822
Commissions (charges)		-7 275	-13 776
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>2.2</b>	<b>251 278</b>	<b>247 046</b>
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat</b>	<b>2.3</b>	<b>385 471</b>	<b>307 688</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		372 435	250 850
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		13 036	56 838
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres</b>	<b>2.3</b>	<b>18 327</b>	<b>35 574</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		21 828	17 990
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-3 501	17 584
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits nets des activités d'assurance			
<b>Produits des autres activités</b>	<b>2.5</b>	<b>6 226</b>	<b>9 282</b>
<b>Charges des autres activités</b>	<b>2.5</b>	<b>-109 528</b>	<b>-99 838</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>2 054 899</b>	<b>1 887 739</b>
Charges générales d'exploitation	2.9	-939 406	-872 540
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-187 933	-190 508
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>927 560</b>	<b>824 691</b>
Coût du risque de crédit	2.6	-770 841	-374 102
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>156 719</b>	<b>450 589</b>
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		-1 175	
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-31 014	80 101
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>124 531</b>	<b>530 690</b>
Impôts sur les bénéfices		63 284	-125 767
<b>RESULTAT NET</b>		<b>187 814</b>	<b>404 923</b>
Résultats minoritaires		-31 377	-4 007
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>219 191</b>	<b>408 930</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAMS)</b>		<b>5,18</b>	<b>9,67</b>
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAMS)</b>		<b>5,18</b>	<b>9,67</b>

### TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>124 531</b>	<b>852 561</b>
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	187 807	407 995
+/- dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition		
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	644 465	196 230
+/- dotations nettes aux provisions	80 850	110 039
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-200 500	-175 389
+/- perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- autres mouvements	-14 667	-4 448
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	<b>697 955</b>	<b>534 427</b>
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	4 502 927	-1 188 660
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 523 858	-2 585 745
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	493 806	1 531 849
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-130 068	1 269 535
Impôts	-75 210	-69 920
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>2 267 597</b>	<b>-1 042 941</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>3 090 083</b>	<b>344 047</b>
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	-11 856	-49 701
+/- flux liés aux immeubles de placement		
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-257 919	-761 044
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement</b>	<b>-269 775</b>	<b>-810 745</b>
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	4 600	-1 600
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-240 060	-1 628 605
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement</b>	<b>-235 460</b>	<b>-1 630 205</b>
<b>Effet de change et de changement de méthode sur la trésorerie</b>		
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>2 584 848</b>	<b>-2 096 903</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>2 003 070</b>	<b>4 099 972</b>
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	2 003 070	4 099 972
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>4 587 918</b>	<b>2 003 070</b>
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]	4 587 918	2 003 070
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>2 584 848</b>	<b>-2 096 902</b>

### ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
<b>Résultat net</b>	<b>187 814</b>	<b>404 923</b>
<b>Éléments recyclables en résultat net:</b>	<b>26 832</b>	<b>10 990</b>
<b>Écarts de conversion</b>		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	42 590	17 444
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables		
Impôts liés	-15 758	-6 454
<b>Éléments non recyclables en résultat net:</b>	<b>-7 196</b>	<b>355</b>
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-49 864	-38 637
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	38 441	39 237
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	4 227	-245
<b>Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>19 636</b>	<b>11 345</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>207 450</b>	<b>416 268</b>
Part du groupe	238 827	420 275
Part des minoritaires	-31 377	-4 007

### VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
<b>Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2019</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 425 365</b>		<b>2 430 008</b>	<b>21 683</b>	<b>-2 201</b>	<b>8 102 532</b>	<b>291 642</b>	<b>8 394 174</b>
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat									
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)									
Autres									
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice - 2020.</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 425 365</b>		<b>2 430 008</b>	<b>21 683</b>	<b>-2 201</b>	<b>8 102 532</b>	<b>291 642</b>	<b>8 394 174</b>
Changement de méthodes - 2020, JUIN									
<b>AUTRES</b>				<b>-1 208</b>			<b>-1 208</b>	<b>718</b>	<b>-490</b>
<b>Capitaux propres clôture corrigés</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 425 365</b>		<b>2 428 801</b>	<b>21 683</b>	<b>-2 201</b>	<b>8 101 324</b>	<b>292 360</b>	<b>8 393 684</b>
Variation de capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres		382 315		-382 315					
Dividendes								-2 400	-2 400
Autres									
Résultat de l'exercice				219 191			219 191	-31 377	187 814
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)				2 526			2 526		2 526
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					5 149	-489	4 660		4 660
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies						-4 506	-4 506		-4 506
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)						-78	-78		-78
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				2 526	5 149	-5 073	2 601		2 601
Variation de périmètre									
Autres mouvements -juin 2020									
<b>Capitaux propres clôture</b>	<b>4 227 677</b>	<b>1 807 680</b>		<b>2 268 202</b>	<b>26 832</b>	<b>-7 275</b>	<b>8 323 117</b>	<b>258 584</b>	<b>8 581 700</b>

#### 5.4 - OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
<b>PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>		
Comptes à vue	245 467	1 333 968
Prêts	2 096	215 880
Opérations de pension		875 195
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>247 563</b>	<b>2 425 043</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>247 563</b>	<b>2 425 043</b>
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	103 583	255 062
Emprunts	7 602 733	5 951 644
Opérations de pension	7 415 712	6 602 229
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>15 122 028</b>	<b>12 808 935</b>

#### 5.5 - PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
<b>PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>		
Comptes ordinaires débiteurs	14 537 963	15 789 118
Prêts consentis à la clientèle	74 369 689	72 453 323
Opérations de pension		
Opérations de location financement		
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>88 907 652</b>	<b>88 242 441</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-5 036 612	-4 295 532
<b>TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>83 871 040</b>	<b>83 946 909</b>
<b>DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>		
Comptes ordinaires créditeurs	37 269 180	40 710 190
Comptes à terme	24 807 969	22 629 377
Comptes d'épargne	12 845 051	13 118 783
Autres dettes envers la clientèle	1 969 646	2 275 550
Intérêts courus à payer	359 933	375 112
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>77 251 779</b>	<b>79 109 012</b>

	30/06/20	31/12/19
<b>Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique</b>		
Secteur public	10 694 264	10 224 587
Entreprises financières	9 146 279	13 142 862
Entreprises non financières	12 416 767	12 294 168
Autre clientèle	44 994 469	43 447 395
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>77 251 779</b>	<b>79 109 012</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>77 251 779</b>	<b>79 109 012</b>

	30/06/20	31/12/19
<b>Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique</b>		
Maroc	77 251 779	79 109 012
CIB		
Afrique		
Europe		
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>77 251 779</b>	<b>79 109 012</b>
Dettes rattachées		
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>77 251 779</b>	<b>79 109 012</b>

#### 5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30/06/20		31/12/19			
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>9 629 971</b>	<b>-2 057 419</b>	<b>7 572 552</b>	<b>9 135 280</b>	<b>-1 840 114</b>	<b>7 295 166</b>
Terrains et constructions	1 426 994	-292 621	1 134 373	1 829 599	-370 819	1 458 780
Equipement, mobilier, installations	979 537	-833 075	146 462	957 116	-808 967	148 149
Biens mobiliers donnés en location	152 553	-11 024	141 529	39 827	-1 800	38 027
Autres immobilisations	6 372 669	-760 404	5 612 265	5 632 726	-549 617	5 083 109
Droits d'utilisation des contrats de location	698 218	-160 295	537 923	676 012	-108 911	567 101
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>599 922</b>	<b>-456 650</b>	<b>143 272</b>	<b>566 847</b>	<b>-441 465</b>	<b>125 382</b>
Logiciels informatiques acquis	6 667	-5 828	839	7 068	-6 127	941
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	593 255	-450 822	142 433	559 779	-435 338	124 441
<b>IMMEUBLES DE PLACEMENTS</b>	<b>2 008 577</b>	<b>-113 719</b>	<b>1 894 858</b>	<b>1 919 478</b>	<b>-92 474</b>	<b>1 827 004</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 078 175</b>	<b>-2 467 495</b>	<b>9 610 680</b>	<b>11 621 605</b>	<b>-2 374 053</b>	<b>9 247 552</b>

#### 5.12 ECARTS D'ACQUISITION

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
<b>Valeur brute comptable en début de période</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>
<b>Cumul des dépréciations enregistrées en début de période</b>		
<b>Valeur nette comptable en début de période</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecart de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
<b>Valeur brute comptable en fin de période</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>
<b>Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période</b>		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PERIODE</b>	<b>306 908</b>	<b>306 908</b>

#### 5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE</b>	<b>338 732</b>	<b>333 316</b>
Dotations aux provisions	452 221	294 954
Reprises de provisions	-491 248	-211 983
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-28 014	-77 555
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>271 691</b>	<b>338 732</b>

#### 5.6 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
<b>Autres dettes représentées par un titre</b>	<b>7 654 582</b>	<b>7 492 364</b>
titres de créances négociables	7 654 582	7 492 364
emprunts obligataires		
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>4 480 682</b>	<b>4 382 358</b>
Emprunts subordonnés	4 480 682	4 382 358
A durée déterminée	3 630 682	4 382 358
A durée indéterminée	850 000	
<b>Titres subordonnés</b>		
A durée déterminée		
A durée indéterminée		
<b>TOTAL</b>	<b>12 135 264</b>	<b>11 874 722</b>

#### 5.7 TITRES AU COUT AMORTI

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
<b>Titres de créance négociables</b>	<b>3 328 285</b>	<b>2 985 478</b>
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	3 328 285	2 985 478
Autres titres de créance négociables		
<b>Obligations</b>		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
<b>TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI BRUT</b>	<b>3 328 285</b>	<b>2 985 478</b>
Dépréciation		
<b>TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI NET</b>	<b>3 328 285</b>	<b>2 985 478</b>

#### 5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/2019
Impôts courants	42 182	41 251
Impôts différés	359 692	217 503
<b>ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES</b>	<b>401 874</b>	<b>258 754</b>
Impôts courants	93 850	86 303
Impôts différés	1 026 743	1 016 486
<b>PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES</b>	<b>1 120 593</b>	<b>1 102 789</b>

#### 5.9 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	1 676	4 746
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	1 620 768	1 666 873
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>1 622 444</b>	<b>1 671 619</b>
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	61 291	185 540
Charges à payer et produits constatés d'avance	313 910	260 773
Autres créditeurs et passifs divers	1 454 281	1 328 100
Dettes locatives	550 796	574 609
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>2 380 278</b>	<b>2 349 022</b>

#### 5.10 - PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
AMIFA	1 206	-
<b>PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>1 206</b>	<b>-</b>

#### 5.15 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 118 793	
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	2 429 546	671 695
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
<b>TOTAL</b>	<b>8 548 339</b>	<b>671 695</b>



### 5.16 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
<b>Actifs financiers à la JV par capitaux propres</b>	<b>3 692 221</b>	<b>3 700 283</b>
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	3 359 319	3 405 454
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	332 902	294 829
<b>Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables</b>	<b>3 359 319</b>	<b>3 405 454</b>
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	3 134 761	3 027 239
Autres titres de créance négociables		
Obligations	224 558	378 215
<b>Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables</b>	<b>332 902</b>	<b>294 829</b>
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés	332 902	294 829

### 5.17 PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	19 723	23 263
Passifs financiers à la JV par résultat sur option		
<b>TOTAL</b>	<b>19 723</b>	<b>23 263</b>

### 5.20 ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

en milliers de dh

Portefeuille Créances sur la Clientèle :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2019.Décembre	77 158 525	3 924 849	7 159 067
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre	15 865 928		
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-583 929	-853 816	-2 857 788
Encours Bilan au 2020.Juin	76 370 822	4 649 263	7 887 567
Encours Hors Bilan au 2020.Juin	11 925 373		
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Juin	-674 962	-658 322	-3 703 329
<b>Portefeuille Créances sur les Etablissements de crédit :</b>	<b>Bucket 1 ECL 12 mois</b>	<b>Bucket 2 ECL Lifetime</b>	<b>Bucket 3 ECL Lifetime</b>
Encours Bilan au 2019.Décembre	2 425 043		
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre			
Encours Bilan au 2020.Juin	247 563		
Encours Hors Bilan au 2020.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Juin			
<b>Portefeuille Titres en JV/OCI :</b>	<b>Bucket 1 ECL 12 mois</b>	<b>Bucket 2 ECL Lifetime</b>	<b>Bucket 3 ECL Lifetime</b>
Encours Bilan au 2019.Décembre	3 405 888		22 500
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre	-434		-22 500
Encours Bilan au 2020.Juin	3 359 326		22 500
Encours Hors Bilan au 2020.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Juin	-7		-22 500
<b>Titres au coût amorti :</b>	<b>Bucket 1 ECL 12 mois</b>	<b>Bucket 2 ECL Lifetime</b>	<b>Bucket 3 ECL Lifetime</b>
Encours Bilan au 2019.Décembre	2 985 478		
Encours Hors Bilan au 2019.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Décembre			
Encours Bilan au 2020.Juin	3 328 285		
Encours Hors Bilan au 2020.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Juin			

### 5.21 CONTRATS DE LOCATION (PRENEUR)

#### 5.21.1 VARIATION DU DROIT D'UTILISATION

	31/12/19	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/20
<b>Immobilier</b>					
Valeur brut	635 280	3 162	-10 277	21 970	650 135
Amortissements et dépréciations	-96 175	-45 900	4		-142 071
Total Immobilier	539 105	-42 738	-10 273	21 970	508 064
<b>Mobilier</b>					
Valeur brut	40 733	7 853	-503		48 083
Amortissements et dépréciations	-12 737	-5 659	172		-18 224
Total Mobilier	27 996	2 194	-331		29 859
<b>Total droit d'utilisation</b>	<b>567 101</b>	<b>-40 544</b>	<b>-10 604</b>	<b>21 970</b>	<b>537 923</b>

#### 5.21.2 VARIATION DE L'OBLIGATION LOCATIVE

	31/12/19	Augmentations	Remboursements	Autres	30/06/20
Dette locative	575 338	10 165	-52 694	17 982	550 791

### 2.1 MARGE D'INTERETS

en milliers de dh

	30/06/20			30/06/19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>2 320 831</b>	<b>-563 189</b>	<b>1 757 642</b>	<b>2 211 802</b>	<b>-563 948</b>	<b>1 647 854</b>
Comptes et prêts/emprunts	2 306 370	-546 989	1 759 381	2 211 802	-563 948	1 647 854
Opérations de pensions		-6 976	-6 976			
Opérations de location financement	14 461	-9 224	5 237			
<b>Opérations interbancaires</b>	<b>5 745</b>	<b>-239 804</b>	<b>-234 059</b>	<b>10 318</b>	<b>-199 309</b>	<b>-188 991</b>
Comptes et prêts sur emprunts	1 951	-154 631	-152 680	-2 730	-69 012	-71 742
Opérations de pensions	3 794	-85 173	-81 379	13 048	-130 297	-117 249
<b>Emprunts émis par le groupe</b>		<b>-103 275</b>	<b>-103 275</b>		<b>-89 539</b>	<b>-89 539</b>
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
<b>Portefeuille de transactions</b>	<b>524</b>		<b>524</b>	<b>587</b>		<b>587</b>
Titres à revenus fixes	524		524	587		587
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
<b>Dettes représentées par un titre</b>						
Actifs disponibles à la vente	54 116	-13 361	40 755	13 603		13 603
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	54 787	-4 183	50 604	12 532		12 532
Charges d'intérêts sur dettes locatives		-9 066	-9 066		-8 059	-8 059
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILÉS</b>	<b>2 436 003</b>	<b>-932 878</b>	<b>1 503 125</b>	<b>2 248 842</b>	<b>-860 855</b>	<b>1 387 987</b>

### 2.2 COMMISSIONS NETTES

en milliers de dh

	30/06/20			30/06/19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<b>Commissions nettes sur opérations</b>	<b>232 948</b>	<b>-7 275</b>	<b>225 673</b>	<b>233 897</b>	<b>-13 776</b>	<b>220 121</b>
Avec les établissements de crédit						
Avec la clientèle	231 893	-7 275	224 618	233 120	-13 776	219 344
Sur titres de change	1 055		1 055	777		777
Sur instruments financiers à terme						
Engagements de financement						
<b>Prestation de services bancaires et financiers</b>	<b>25 605</b>		<b>25 605</b>	<b>26 925</b>		<b>26 925</b>
Produits de gestion d'opcv						
Produits sur moyens de paiement	25 605		25 605	26 925		26 925
Assurance						
Autres						
<b>TOTAL</b>	<b>258 553</b>	<b>-7 275</b>	<b>251 278</b>	<b>260 822</b>	<b>-13 776</b>	<b>247 046</b>

### 2.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat</b>	<b>385 471</b>	<b>307 688</b>
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	372 435	250 850
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	13 036	56 838
<b>Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres</b>	<b>18 327</b>	<b>35 574</b>
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	21 828	17 990
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-3 501	17 584

### 2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

en milliers de dh

	30/06/20			30/06/19		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	6 226	-109 528	-103 302	9 282	-99 838	-90 556
<b>TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	<b>6 226</b>	<b>-109 528</b>	<b>-103 302</b>	<b>9 282</b>	<b>-99 838</b>	<b>-90 556</b>



### 2.6 COÛT DU RISQUE

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
<b>Dépréciation sur actifs saines (Bucket 1 et 2)</b>	<b>104 462</b>	<b>2 342</b>
<b>Bucket 1 : Pertes de crédit attendues sur 12 mois</b>	<b>-91 033</b>	<b>-72 294</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-91 033	-72 294
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
<b>Bucket 2 : Pertes de crédit attendues à maturité</b>	<b>195 494</b>	<b>74 636</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	195 494	74 636
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
<b>Dépréciation sur actifs dépréciés (Bucket 3)</b>	<b>-848 136</b>	<b>53 818</b>
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-848 136	53 818
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Risques et Charges	35 400	-27 091
<b>Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions</b>	<b>-708 274</b>	<b>29 069</b>
<b>Plus ou moins-values de cessions réalisées sur les instruments de dettes comptabilisés en Capitaux propres recyclables</b>		
<b>Gains ou pertes réalisés sur les instruments de dettes comptabilisés en coût amorti</b>		
<b>Pertes sur prêts et créances irrécouvrables</b>	<b>-82 246</b>	<b>-433 252</b>
<b>Récupérations sur prêts et créances</b>	<b>19 679</b>	<b>30 081</b>
Comptabilisés au coût amorti	19 679	30 081
Comptabilisés au JV OCI recyclables		
<b>Décote sur les produits restructurés</b>		
<b>Pertes sur engagement par signature</b>		
<b>Autres pertes</b>		
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>-770 841</b>	<b>-374 102</b>

### 2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation</b>	<b>200 501</b>	<b>174 314</b>
Plus value de cession	200 501	174 314
Moins value de cession		327
<b>Titres de capitaux propres consolidés</b>		
Plus value de cession		
Moins value de cession		
<b>Autres</b>	<b>-231 515</b>	<b>-94 293</b>
<b>GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS</b>	<b>-31 014</b>	<b>80 101</b>

### 2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

#### 2.8.1 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Impôts courants	42 182	54 423
Impôts différés	359 692	162 953
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>401 874</b>	<b>217 376</b>
Impôts courants	93 850	36 273
Impôts différés	1 026 743	881 926
<b>PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS</b>	<b>1 120 593</b>	<b>918 199</b>

#### 2.8.2 CHARGES NETTES DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Charge d'impôts courants	188 989	404 923
Charge nette d'impôts	63 283	-125 767
<b>CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>-33%</b>	<b>31%</b>

#### 2.8.3 LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Résultat net	187 814	404 923
Charge d'impôt sur les bénéfices	63 283	-125 767
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>-34%</b>	<b>31%</b>

#### 2.8.4 ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Taux d'impôt en vigueur	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Employés (équivalent plein temps)		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-71%	-6%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>-34%</b>	<b>31%</b>

### 2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Charges de personnel	-572 618	-566 646
Impôts et taxes	-18 786	-16 943
Charges externes	-341 706	-299 409
Autres charges d'exploitation	-70 546	-50 062
Annulation Charges relatives aux contrats de location	64 250	60 520
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-939 406</b>	<b>-872 540</b>

### 2.10 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-129 432	-134 202
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-58 501	-56 306
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>-187 933</b>	<b>-190 508</b>

### 2.11 DETAIL DES CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-9 066	-8 059
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-58 501	-56 306

### 3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc.
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa
- Sociétés de financement Spécialisés : ce domaine regroupe la société de leasing (CAM LEASING) et Tamwil El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi, AMIFA et l'association Ismailia pour le micro-crédit
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe la société de gestion d'actifs CAM Gestion, la société de bourse MSIN et MAROGEST
- Banque Participative : ce domaine regroupe les activités de la filiale AL AKHDAR BANK
- Autres : Au 30 Juin 2020, ce domaine comprend la filiale GCAM DOC

### 3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

#### 3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Marge d'intérêts	1 434 131	440	23 223	22 085	155	23 091		1 503 125
Marge sur commissions	241 291		818	250	13 907	-4 988		251 278
Produit net bancaire	1 980 177	440	24 041	22 416	7 364	20 461		2 054 899
Résultat brut d'exploitation	960 928	-1 853	4 463	-9 912	-2 418	-21 338	-2 310	927 560
Résultat d'exploitation	209 212	-1 853	-3 282	-21 192	-2 418	-21 438	-2 310	156 719
Résultat avant impôts	178 163	-1 853	-3 311	-22 326	-2 395	-21 438	-2 310	124 530
Résultat net	240 285	-2 211	-3 862	-20 277	-2 392	-21 405	-2 324	187 814
Résultat net part du groupe	240 281	-2 214	-3 862	-1 067	-2 249	-9 378	-2 324	219 191

#### 3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
<b>Total Bilan</b>	<b>113 692 553</b>	<b>214 047</b>	<b>1 223 594</b>	<b>312 692</b>	<b>101 307</b>	<b>1 437 419</b>	<b>8 618</b>	<b>116 990 230</b>
<b>Eléments d'Actifs</b>								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9 180 312				39 722			9 220 034
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	3 508 473	182 383			1 365			3 692 221
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	223 863				23 700			247 563
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	81 483 053		903 157	277 293		1 207 537		83 871 040
Titres au coût amorti	3 287 155					41 130		3 328 285
<b>Eléments du Passif</b>								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14 599 858		504 170	18 000				15 122 028
Dettes envers la clientèle	76 773 173		4 081		10 742	463 783		77 251 779
Capitaux propres	8 403 176	520	-37 601	112 380	45 475	62 836	-5 086	8 581 700

### 3.3 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

#### 3.3.1 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

en milliers de dh

	30/06/20		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
MAROC	247 563		
EUROPE			
AFRIQUE			
AUTRE			
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>247 563</b>		
Créances rattachées			
Provisions			
<b>VALEURS NETTES AU BILAN</b>	<b>247 563</b>		

#### 3.3.2 VENTILATION DES CREANCES ENVERS LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	30/06/20				
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions		
			Bucket 3	Bucket 2	Bucket 1
Maroc	81 020 085	7 887 568	-3 703 329	-658 322	-674 962
Europe					
Afrique					
Autres					
<b>TOTAL EN PRINCIPAL</b>	<b>81 020 085</b>	<b>7 887 568</b>	<b>-3 703 329</b>	<b>-658 322</b>	<b>-674 962</b>

### 6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
<b>Engagements de financements donnés</b>	<b>8 349 967</b>	<b>11 834 062</b>
Aux établissements de crédit	126 731	16 059
A la clientèle	8 223 236	11 818 003
Autre engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>116 738</b>	<b>116 738</b>
Des établissements de crédit		
De la clientèle	116 738	

### 6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>3 234 885</b>	<b>3 651 861</b>
D'ordre des établissements de crédit		
D'ordre de la clientèle	3 234 885	3 651 861
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1 611 790	1 570 337
Autres garanties d'ordre à la clientèle	1 623 095	2 081 524
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>27 271</b>	<b>27 271</b>
Des établissements de crédit		
De l'état et d'autres organismes de garantie	27 271	27 271

### 7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

#### 7.2.1 PROVISIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME ACCORDÉS AUX SALAIRES

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
<b>Provision pour indemnités de retraite et assimilées</b>	<b>155 234</b>	<b>150 239</b>
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>155 234</b>	<b>150 239</b>

#### 7.2.3 HYPOTHÈSES DE BASE DES CALCULS

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
<b>Taux d'actualisation</b>		
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs		
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>

### 7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS A L'EMPLOI

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
Charge normale de l'exercice	4 082	7 707
Charge d'intérêt	2 336	5 123
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Coût net de la période</b>	<b>6 418</b>	<b>12 830</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

### 7.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
<b>Dettes actuarielles d'ouverture</b>	<b>150 238</b>	<b>149 767</b>
Charge normale de l'exercice	4 082	7 707
Charge d'intérêt	2 336	5 123
Écarts d'expérience	7 152	7 037
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-8 575	-19 396
Indemnités supplémentaires		
Autre		
<b>Dettes actuarielles de clôture</b>	<b>155 233</b>	<b>150 239</b>
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

### 8.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ETAT MAROCAIN	31 780 465	75,2%	75,2%
MAMDA	3 134 311	7,4%	7,4%
MCMA	3 134 311	7,4%	7,4%
CDG	4 227 678	10%	10%
<b>TOTAL</b>	<b>42 276 765</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
<b>Résultat par action</b>	<b>30/06/20</b>	<b>30/06/19</b>
Nombre Actions	42 276 765	42 276 765
Résultat Part Groupe (kdh)	219 191	408 930
<b>Résultat Par Action (dh)</b>	<b>5,18</b>	<b>9,67</b>

### 8.4 PARTIES LIÉES

#### 8.4.1 RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
<b>Prêts, avances et titres</b>	<b>-1 123 212</b>	<b>-870 912</b>
Comptes ordinaires		
Prêts		
Titres		-252 300
Opération de location financement		
<b>Actif divers</b>	<b>-244 517</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>-1 367 729</b>	
<b>Dépôts</b>	<b>-925 443</b>	
Comptes ordinaires		
Autres emprunts		-925 443
Dettes représentées par un titre		
<b>Passif divers</b>	<b>-442 286</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>-1 367 729</b>	
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

#### 8.4.2 ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
Intérêts et produits assimilés	-26 856	12 410
Intérêts et charges assimilées	12 410	
Commissions (produits)	-6 490	1 850
Commissions (charges)	1 850	
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus		
Autres	2 486	

### AUTRES ETATS

Référence	Etat	
5.2	Instruments de couverture	Néant
5.13	Provisions techniques des sociétés d'assurance	

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES CONSOLIDÉS

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>12 514 929</b>	<b>12 454 828</b>
Fonds propres de base	9 188 855	9 123 754
Fonds propres réglementaires	3 326 074	3 331 074
Exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	5 965 455	5 996 586
Risque de marché en approche standard	363 343	311 726
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	610 599	598 657
<b>Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)</b>	<b>10,59%</b>	<b>10,57%</b>
<b>Ratio de fonds propres total (minimum exigible %12)</b>	<b>14,43%</b>	<b>14,43%</b>

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES DE TAMWIL EL FELLAH

	30/06/20	31/12/19
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>142 259</b>	<b>141 970</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1</b>	<b>102 259</b>	<b>101 970</b>
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	102 259	101 970
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	125 000	125 000
Instruments de fonds propres de base versés		
Prime d'émission		
Résultats non distribués	-22 266	-22 332
Autres réserves		
Autres immobilisations incorporelles		
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)</b>		
<b>FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)</b>		
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	40 000	40 000
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)		
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1		
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des fonds propres de catégorie 2 (T2)		
<b>TOTAL RISQUES</b>	<b>45 602</b>	<b>45 234</b>
EXIGENCE/Risque de crédit	45 602	45 234
EXIGENCE/Risque de marché		
EXIGENCE/Risque opérationnel		
<b>RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE</b>	<b>17,94%</b>	<b>18,03%</b>
<b>RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL</b>	<b>24,96%</b>	<b>25,11%</b>

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8 581 700, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 187 814.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc arrêtés au 30 juin 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la crise liée au covid-19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 24 septembre 2020

**Les commissaires aux comptes**





# INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES



La gouvernance et l'organisation risque crédit s'articulent autour des principes suivants :

- Le respect des règles de bonne gouvernance du risque crédit relatives aux dispositifs de contrôle interne et de gestion du risque crédit ;
- La mise en place d'une gouvernance favorisant l'intégrité, la remontée rapide des problèmes et insuffisances à l'organe dirigeant ;
- La définition des attributions et des modalités de fonctionnement de l'ensemble des comités : des chartes pour les comités stratégiques et des notes de services pour les comités opérationnels ;
- La prise des décisions stratégiques en matière de risque crédit en toute connaissance de cause par les plus hautes instances de la Banque ;
- La collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière ;
- La définition d'un cadre de fonctionnement organisationnel qui clarifie les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion du risque ;
- Le déploiement d'une organisation adéquate adaptée à la taille ainsi qu'à la nature, au volume des opérations et à la complexité des risques inhérents à la Banque et à ses activités ;
- La séparation claire des responsabilités : la responsabilité du contrôle, de la mesure et de la supervision du risque crédit partagé entre les entités opérationnelles, la filière risque crédit, le contrôle interne et les instances de gouvernance ;
- Le déploiement d'une structure organisationnelle favorisant la prise de décision de manière efficace, la transparence et responsabilisant le personnel de la Banque ;
- L'intégration de la fonction risque crédit dans la planification stratégique ;
- Le maintien de l'indépendance et de l'efficacité du processus d'examen et de surveillance des risques ;
- La forte implication de l'ensemble des collaborateurs de la Banque dans le processus de gestion du risque, de la promotion de la culture risque, depuis le Conseil de Surveillance jusqu'aux équipes opérationnelles.

**1.2. La politique Générale du Risque Crédit**

La Politique Générale du Risque Crédit a pour objectif de constituer un cadre d'intervention sécurisé permettant le développement maîtrisé des activités de la Banque en conformité avec ses orientations stratégiques. Elle est déclinée sous plusieurs formes : secteur d'activité, filière, segment de marché et régions.

Cette politique est revue périodiquement. Elle est validée par le Comité des Grands Risques émanant du Conseil de Surveillance. La mise en œuvre de cette politique repose sur un corpus réglementaire interne étoffé conforme aux meilleures pratiques en la matière, adapté à la nature des activités et cohérent avec les objectifs et la stratégie de la Banque. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque crédit, à travers des procédures, chartes, fiches produits, normes indicatives de financement, recueil des comités et compétences, fixant l'étendue et les conditions d'exercice des activités de maîtrise et de suivi des risques.

**1.3. Dispositif de gestion du risque de crédit**

**a. Dispositif d'octroi de crédit**

**I. Principes directeurs**

Le système d'octroi de crédit repose sur les principes fondamentaux suivants :

- La sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- L'évaluation a priori du client à travers la connaissance approfondie de son activité et de sa situation au moment de l'octroi ;
- Le déploiement d'un système de délégation équilibré et contrôlé qui désigne les niveaux de pouvoirs d'attribution de crédit ;
- La collégialité des décisions à travers la responsabilisation de comités de différents niveaux de compétences ;
- L'établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue à minima annuelle pour les entreprises et à chaque événement significatif intervenu sur la situation du client ;
- La mise à jour des compétences en fonction du niveau de risque de chaque typologie de clientèle et de la nature du produit sollicité ;
- La structuration des opérations de crédit : un objet économique avéré, une maturité en conformité avec l'objet du crédit et une garantie ou sûreté pour conforter la position de la Banque ;
- La séparation des tâches entre les entités commerciales et celles chargées de l'évaluation du risque crédit ;
- La rentabilité globale des opérations ;
- L'utilisation des outils d'évaluation et d'aide à la décision : notation interne et scoring ;
- L'utilisation d'un système informatique de Workflow de crédit permettant de gérer l'instruction, la réalisation et le suivi des demandes de crédit ;
- Le déploiement de contrôles à priori avant le déblocage du crédit.

**II. Processus d'octroi**

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion du risque crédit et repose sur les principes directeurs suivants :

**Dispositif d'évaluation du risque crédit**

Pour faciliter l'évaluation et la quantification du risque de crédit, des systèmes de mesure du risque ont été mis en place :

**I. Notation interne**

- Qualité et cohérence de la notation permettant de suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque crédit ;
- Attribution d'une notation interne unique pour chaque client ;
- Revue au moins une fois par an de la notation interne du client ;
- Utilisation de la notation comme élément d'aide à la décision ;
- Revue périodique de la performance et la robustesse des modèles de notation dans la prédiction de la défaillance.

Le dispositif de notation interne est composé de modèles appropriés à chaque catégorie d'actif, à savoir le segment de clientèle des personnes morales (GE, PME et TPE) opérant dans les secteurs agricoles et hors agricoles et le segment de clientèle des personnes physiques hors agricoles. Pour les contreparties opérant dans le secteur de la promotion immobilière, elles sont évaluées à travers la notation de leurs projets.

La notation consiste à attribuer une note à chaque contrepartie sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs selon une échelle interne qui se compose de 8 classes de risque homogènes et qui reflètent la probabilité de défaut des contreparties : 7 classes pour le portefeuille sain et 1 classe pour le portefeuille en défaut.

Les grilles de notation à dire d'expert développées ont été conçues sur la base des données historiques, des benchmarks et surtout sur la base de la connaissance métier accumulée par le CAM.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

Le processus de notation des contreparties est déclenché par différents types d'événements :

- Instruction d'une nouvelle demande de crédit ;
- Renouvellement de la ligne de fonctionnement ;
- Réception de nouveaux états financiers ;
- Survenance d'un événement susceptible de modifier le risque intrinsèque de la contrepartie ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances sensibles (WL) ;
- Entrée / Sortie de la catégorie des créances en souffrance (CES) ;
- Suivi de l'état d'avancement des projets dans le cas de la promotion immobilière.

**II. Scoring d'octroi**

Pour la clientèle en détail, les crédits à la consommation gérés par le partenaire sont notés à travers un système de scoring dédié. De même pour les crédits habitat qui disposent d'un système de scoring spécifique.

Pour le crédit à l'agriculture, un système de scoring d'appréciation du risque de crédit des petites et moyennes exploitations agricoles et des exploitations agricoles commerciales est mis en place.

**c. Dispositif de pilotage du risque crédit**

Le dispositif mis en place repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants :

- L'identification des risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fondamentaux de la Banque ;
- L'élaboration d'études économiques et sectorielles permettant d'orienter les choix stratégiques et d'identifier des risques émergents susceptibles de devenir significatifs ;
- La détection le plus en amont possible, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'en assurer un suivi rapproché ;
- La surveillance en permanence de la production de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et le suivi du respect de la politique générale du risque crédit ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte de détérioration potentielle du risque ;
- L'évaluation et la surveillance régulière de la qualité des engagements par axe de pilotage ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit ;
- La maîtrise et la surveillance des risques à travers un dispositif de limites internes et sa déclinaison afin de mieux encadrer l'évolution du portefeuille ;
- La gestion et le suivi du risque de concentration selon ses différentes formes ;
- Le pilotage fin de la tarification et son adaptation régulière en fonction de l'évolution des risques ;
- L'appréciation de la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus à travers un dispositif de simulation de crise (stress-test) ;
- La remontée de toute dérive constatée aux organes de direction et d'administration.

**d. Dispositif de Suivi des Créances**

Le dispositif de suivi des créances repose sur les principes généraux suivants :

- La prévention et la réactivité dans la mise en œuvre des solutions de régularisation visant à éviter toute dégradation des créances ;
- La veille en permanence à la régularité et la qualité de l'ensemble des contreparties disposant d'un engagement avec le suivi rapproché des conditions d'utilisation des concours accordés ;
- La responsabilité première du point de vente sur son portefeuille engagements en matière de recouvrement ;
- La synergie et la solidarité entre tous les intervenants du Réseau et Siège chargés du suivi ;
- La tenue régulière de Comités de Suivi des Créances.

**e. Dispositif de gestion des créances sensibles**

Les créances sensibles correspondent aux engagements détenues sur des contreparties dont la capacité à honorer leurs engagements, immédiats et/ou futurs, présentent des motifs d'inquiétude, sans pour autant répondre à l'un des critères de classification parmi les créances en souffrance.

La gestion des créances sensibles consiste notamment à identifier et détecter le plus en amont possible les signaux avancés de détérioration potentielle des contreparties de la banque portant des engagements en vue d'en assurer un suivi rapproché.

Le Comité de Gestion des Créances Sensibles décidant des créances à intégrer ou à retirer de la liste des créances sensibles, du niveau de provisionnement et des plans d'actions à entreprendre se tient trimestriellement.

En matière de couverture, les créances sensibles donnent lieu à la constitution d'une provision spécifique au moins égale à 10% de leurs montants. Toutefois, le comité peut exiger un niveau de provisionnement supérieur. Le retrait de la créance de la liste des créances sensibles est décidé par le Comité compétent.

**f. Dispositif de gestion et recouvrement des créances en souffrance**

Le déclassement des créances est une mesure permettant à la Banque de se prémunir contre les risques de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

En fonction de leur degré de risque de perte, les CES sont réparties en trois catégories : Les créances pré douteuses, les créances douteuses et les créances compromises.

Le Comité de Déclassement et Radiation décidant du déclassement, du niveau de provisionnement des créances et de leur radiation comptable se tient trimestriellement.

Concernant la couverture des créances en souffrance par des provisions, elle respecte la réglementation émise par Bank Al-Maghrib en la matière.

Le dispositif de recouvrement des créances revêt une importance cruciale dans l'amélioration de la qualité du portefeuille engagement. Il s'appuie sur les principes suivants :

- La priorisation des solutions de règlement à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance ;
- La priorisation du recouvrement des créances récemment déclassées ;
- La collégialité de la décision en matière d'assainissement des créances en souffrance (CES) à travers des comités de recouvrement dédiés ;
- Le respect des formalités et des délais fixés par la loi en la matière ;
- La segmentation du portefeuille des CES pour un meilleur ciblage des actions à entreprendre.

**2) Risque de concentration**

La diversification du portefeuille de crédit joue un rôle essentiel dans le processus de maîtrise des risques et demeure une préoccupation permanente de la politique de risque de la banque qui a mis en place une série de mesures pour éviter tout risque de concentration pouvant impacter la qualité de son portefeuille.

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ;
- Des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

Le risque de concentration est géré à travers un dispositif de limites qui permet de s'assurer en permanence du respect de l'ensemble des exigences et principes édictés ainsi qu'un développement maîtrisé des activités dans la mesure où ces limites sont en fine destinées à contenir un montant supportable de pertes acceptées.

Ce dispositif de limites fait l'objet d'un suivi régulier afin de :

- Contrôler l'exposition au risque de concentration du crédit par rapport aux seuils préétablis ;
- Pouvoir détecter le plus rapidement possible les dépassements éventuels ;
- Porter à la connaissance de l'organe dirigeant les concentrations dépassant certains seuils prédéterminés ;

→ Pouvoir mettre en œuvre rapidement des mesures correctrices pour atténuer l'exposition aux risques de crédit sur les catégories identifiées.

Lorsque l'analyse de la nature des risques fait apparaître des concentrations excessives au regard notamment des fonds propres, de la capacité bénéficiaire, et/ou de la qualité du dispositif de mesure et surveillance des risques, la Banque peut être conduite à réduire ses expositions, à un rythme adapté à la situation, de manière à les rendre compatibles avec sa surface financière et son organisation interne.

Le dispositif de limites retenu par la Banque est fixé et revu autant que nécessaire et réévalué à intervalles réguliers. Il est suivi par les instances de gouvernance stratégiques, en particulier le Comité Grands Risques, Comité d'Audit, Directoire et le régulateur.

**3) Risque de marché**

Le risque de marché est le risque potentiel lié aux variations des prix des instruments financiers, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM et des matières premières... Ces pertes pourraient diminuer la valeur de ses portefeuilles et ainsi peser sur le résultat du GCAM.

La gestion des risques de marché au sein du GCAM a une dimension organisationnelle qui repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles du contrôle (Front et Back Office). En effet, les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement. Elle a pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de la Banque en tant qu'établissement financier de premier plan dans le financement de l'agriculture et du monde rural.

L'adossement est le concept de base utilisé dans le traitement des opérations au niveau de la salle des marchés en vue d'éviter le risque et d'assurer une consolidation du bilan de la banque.

**3.1 Les risques liés au portefeuille obligataire**

Le portefeuille obligataire varie en fonction de plusieurs facteurs représentant autant de risques qui pourraient baisser la valeur du portefeuille. Ces risques sont classés en deux catégories :

**a. Les risques systématiques**

Le risque systématique ou risque de marché peut être défini comme le risque de variation du prix d'un grandeur économique constatée sur le marché. Dans cette optique, il s'agit de l'incertitude quant aux gains qui résultent des changements dans les conditions du marché telles que : la valeur du marché, le taux d'intérêt ou encore le taux de change.

**Le risque de taux d'intérêt :**

Ce risque mesure le degré d'exposition du porteur d'un titre sur l'évolution ultérieure des taux sur le marché. A cet effet, une évolution défavorable des taux aura une conséquence directe sur le portefeuille obligataire ; puisqu'il existe une tendance opposée entre les prix des obligations et les taux d'intérêt, une hausse des taux sur le marché pendant une certaine période se traduira logiquement par une réduction appréciable des cours des titres.

**Le risque de taux de change :**

Ce risque concerne les émissions libellées en devises, et réside dans la possibilité de variation des prix de la devise par rapport à la monnaie nationale.

**b. Les risques spécifiques**

**Le risque de crédit**

Le risque de crédit peut être défini comme la perte potentielle que peut subir la banque suite à un événement de crédit touchant l'une de ses contreparties. De manière plus précise, le risque de crédit englobe deux notions qui diffèrent en fonction de l'événement de crédit à l'origine des pertes :

**Le risque de défaut**

Ce risque correspond à l'incapacité de l'émetteur à honorer ses engagements, c'est-à-dire de rembourser sa dette (principal + coupons). Dans une telle situation, la banque est susceptible de subir une perte si elle ne recouvre qu'une partie du montant dû.

-le risque de dégradation de la qualité de crédit : ce risque correspond à une détérioration de la santé financière de l'émetteur. Il en résulte une hausse de la prime de risque (ou spread).

**c. Autres risques :**

Risque de concentration ou risque de répartition

Ce type de risque est lié à la présence d'une grande concentration d'un même type d'actif ou d'un même type de marché dans le portefeuille. De ce fait, l'évolution de ce type d'actif ou de ce type de marché fait la loi dans le portefeuille.

**3.2 Les risques liés au portefeuille actions et OPCVM**

Risques de marché :

Conformément à l'article 48 de la circulaire 26/G/2006 de Bank Al-Maghrib, les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors-bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Le risque lié aux portefeuilles « actions & OPCVM » correspond à la possibilité de subir une perte en capital entre le moment de l'achat et celui de la vente des titres. Cette potentialité est prise en compte par la prime de risque. À savoir, l'écart de rendement attendu d'une action ou d'un OPCVM par rapport à un actif dit sans risque. Les opérations de marché entraînent de nombreuses prises de risques. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- le risque de contrepartie : il expose le créancier au risque de voir la contrepartie incapable de rembourser sa dette à l'échéance convenue.
- le risque opérationnel qui peut advenir si des erreurs sont commises en instruisant des paiements ou en réglant des transactions post-marché.
- le risque de liquidité : il apparaît quand une entreprise ne parvient pas à transformer certains avoirs illiquides en avoirs liquides, ce qui l'empêche de remplir ses obligations financières.
- Le risque de concentration (division de risque) : décrit le niveau de risque du portefeuille d'une banque découlant de sa concentration sur une seule contrepartie, un secteur, une SDG, une classification, ...

**3.3 Stratégie des risques marché :**

La stratégie de la gestion des risques de marché s'intègre dans la politique générale des risques du GCAM, celle-ci s'inscrit dans une gestion de surveillance prudentielle et rigoureuse. Par ailleurs, la politique générale des risques de marché est approuvée par le Directoire et par le conseil de surveillance.

La gestion des risques de marché est fondée sur les principes suivants :

- La sécurité du développement des activités de marché ;
- Le respect de la réglementation de BAM en matière de gestion prudentielle des risques et du dispositif des procédures, circulaires et notes internes ;
- La surveillance accrue de la stratégie de négociation ;
- La fixation des limites (clients, banque, portefeuille titres, transactions intra Day pour le compte propre...) ;
- La définition des rôles et les responsabilités en matière d'identification, de mesure, de surveillance et de contrôle des risques de marché ;
- L'adoption des meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques marché pour l'ensemble des compartiments.

Ces principes directeurs ont été traduits par la mise en place d'une politique de risque de marché et sont déclinés par un dispositif bien organisé.

**3.4 Politiques des risques marché :**

Les activités de marché sont pilotées par un dispositif complet en termes de gouvernance, de sécurité, de gestion des risques et de gestion des limites. Celui-ci repose sur un fond documentaire normalisé, un système d'information performant et des reportings réguliers.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires régissant les activités de marché notamment :

- Des procédures de l'ensemble des opérations des activités des marchés ;
- Un dispositif de limite opérationnelle ;
- Un dispositif de gestion des risques de marché ;
- Un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation
- Un dispositif de suivi des indicateurs

C'est dans ce sens que les instances de gouvernance se concrétisent par des comités compétents, à savoir :

- Le comité BFI est chargé principalement de valider la stratégie de financement de la banque sur le marché monétaire, interbancaire et de la dette privée, ainsi que la stratégie d'investissement sur l'ensemble des instruments financiers. Il est également chargé de statuer sur les principaux risques liés aux différentes opérations réalisées et sur tout choix stratégique lié aux activités de la BFI.
- Le Comité de trésorerie et ALM répond au besoin de gestion optimale de la trésorerie à court terme, et plus généralement de gestion des risques financiers de la Banque.

**a. Dispositif de gestion des risques de marché :**

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'en assurer la surveillance, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est doté d'un dispositif organisé autour des axes suivants :

- Un système de délégation des pouvoirs définissant le processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Le respect du principe de séparation fonctionnelle et organisationnelle des tâches et des entités Front, Middle et Back Office ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne à travers les outils de contrôle permanents ;
- Le renforcement du dispositif d'attribution et de contrôle des habilitations.

**b. Dispositif de limite opérationnelle:**

Au-delà des limites réglementaires applicables à toutes les activités de marché, notamment les limites par position, d'autres limites internes sont instaurées pour le portefeuille de négociation et de placement relatives à l'activité taux, ainsi que pour les activités de change. Il s'agit notamment des limites suivantes :

- La limite de taille maximale de position de change à terme ;
- La limite sur position courte de change ;
- Les limites relatives aux duration, sensibilité et taille maximale du portefeuille de négociation et de placement.

La gestion des limites est totalement maîtrisée. En effet, les limites sont :

- Analysées et accordées par les comités compétents ;
- Paramétrées sur le système d'information qui en assure la piste d'audit ;
- Contrôlées via ce même système qui bloque tout dépassement non autorisé ;
- Revisées selon le besoin de la clientèle et le contexte du marché.

**c. Dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation**

Le GCAM a adopté une structure de gestion et de suivi des risques de marché. Cette dernière est chargée de mettre en place des approches et des bonnes pratiques de gestion de marché en l'occurrence la mise en place de l'approche VaR (Value at Risk), et la gestion par sensibilité et duration pour l'ensemble du portefeuille de négociation et de placement.

**La Sensibilité :**

La sensibilité est un indicateur qui permet d'anticiper les réactions d'un titre (ou d'un portefeuille) aux fluctuations des taux. Elle mesure la variation relative de son prix de marché pour une variation des taux donnée

**Duration**

La durée d'une obligation est la durée moyenne au bout de laquelle l'obligation rembourse son prix d'achat.

La Duration varie dans le temps sans jamais excéder la maturité résiduelle de l'obligation. La variation de la Duration dépend de la maturité de l'obligation, de son taux facial et de son taux de rendement. Lorsque la maturité est longue, la Duration est élevée.

**Value at Risk (VaR)**

La VaR d'un actif financier ou d'un portefeuille d'actifs est la perte potentielle maximale mesurée en unité monétaire sur un horizon de temps donné et une probabilité donnée. La méthode retenue par la banque pour le calcul de la VaR est l'approche





## PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit

La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

## 1.2 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES CRÉANCES

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit.
- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie;
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle) ;
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière ;
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat ;

### CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
  - \* 20 % pour les créances pré-douteuses ;
  - \* 50 % pour les créances douteuses ;
  - \* 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés :

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

## 1.3 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## 1.4 Portefeuilles de titres

### 1.4.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

### 1.4.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

### 1.4.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

### 1.4.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation ;
- Participations dans les entreprises liées ;
- Titres de l'activité du portefeuille ;
- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

### 1.4.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

## 1.5 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

## 1.6 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

## 1.7 Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes:

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	5ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20ans
Mobilier de bureau	10ans
Matériel informatique	5ans
Matériel roulant	5ans
Agencements, aménagements et installations	5ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissable

## 1.8 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

## 1.9 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

### INTÉRÊTS

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

### COMMISSIONS

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

## 1.10 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.



**BILAN**

en milliers de dh

ACTIF	30/06/20	31/12/19
<b>VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX</b>	<b>4 514 797</b>	<b>1 941 642</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	768 586	2 705 742
A vue	651 832	1 810 922
A terme	116 755	894 820
<b>CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE</b>	<b>80 358 313</b>	<b>80 226 417</b>
Crédits de trésorerie et à la consommation	36 294 350	35 890 456
Crédits à l'équipement	20 070 223	20 497 403
Crédits immobiliers	17 151 650	17 552 093
Autres crédits & financement participatifs	6 842 091	6 286 465
<b>CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE</b>	<b>874 106</b>	<b>880 278</b>
<b>TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT</b>	<b>12 442 407</b>	<b>12 782 268</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 211 068	8 614 828
Autres titres de créance	217 849	364 474
Titres de propriété	3 013 490	3 802 965
<b>AUTRES ACTIFS</b>	<b>3 853 599</b>	<b>3 502 688</b>
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 287 155</b>	<b>2 944 598</b>
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 287 155	2 944 598
Autres titres de créance	-	-
<b>TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS</b>	<b>776 990</b>	<b>749 881</b>
Participations dans les entreprises liées	676 904	649 801
Autres titres de Participations et emplois assimilés	100 086	100 080
Titres de Moubadara & Moucharaka	-	-
<b>CRÉANCES SUBORDONNÉES</b>	<b>840</b>	<b>840</b>
<b>DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT &amp; WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS</b>	<b>270 000</b>	<b>150 000</b>
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION</b>		
<b>IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA</b>		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>428 413</b>	<b>410 383</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 657 207</b>	<b>6 555 987</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>114 232 413</b>	<b>112 850 726</b>

**HORS BILAN**

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>11 925 373</b>	<b>12 117 844</b>
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	159 949	166 372
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 007 507	7 782 914
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	523 032	516 696
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 234 884	3 651 862
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES**

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>3 067 515</b>	<b>2 881 673</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	14 779	15 061
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 238 596	2 119 066
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	90 929	26 135
Produits sur titres de propriété & certificats de Sukuk	13 100	37 643
Commissions sur prestations de service	244 205	242 599
Autres produits bancaires	465 905	441 169
Transferts de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>1 080 737</b>	<b>1 103 394</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les EC	241 781	188 162
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	544 931	563 948
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	103 275	89 539
Autres charges bancaires	190 751	261 745
Transferts de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 986 778</b>	<b>1 778 279</b>
Produits d'exploitation non bancaire	104 640	174 814
Charges d'exploitation non bancaire	37 932	21 278
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>963 816</b>	<b>924 897</b>
Charges de personnel	532 472	529 437
Impôts et taxes	18 037	16 328
Charges externes	292 374	254 951
Autres charges générales d'exploitation	24 521	22 040
Dotations aux amortissements et aux provisions des immo	96 412	102 141
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>1 002 083</b>	<b>908 409</b>
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	442 563	369 747
Pertes sur créances irrécouvrables	76 590	419 944
Autres dotations aux provisions	482 930	118 719
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>268 800</b>	<b>262 403</b>
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	249 128	232 679
Récupérations sur créances amorties	18 482	29 201
Autres reprises de provisions	1 190	523
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>356 387</b>	<b>360 911</b>
Produits non courants	61	1 093
Charges non courantes	131 611	95 233
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>224 838</b>	<b>266 771</b>
Impôts sur les résultats	74 450	24 544
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>150 387</b>	<b>242 227</b>

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
Produits d'exploitation bancaire perçus	3 067 515	5 989 320
Récupérations sur créances amorties	18 482	34 981
Produits d'exploitation non bancaire perçus	104 701	276 835
Charges d'exploitation bancaire versées	-1 832 502	-3 650 402
Charges d'exploitation non bancaire versées	-169 543	-224 940
Charges générales d'exploitation versées	-867 404	-2 036 736
Impôts sur les résultats versés	-74 450	-63 798
<b>I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges</b>	<b>246 799</b>	<b>325 261</b>
<b>Variation de :</b>		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 937 156	-1 753 840
Créances sur la clientèle	-245 724	-5 504 554
Titres de transaction de placement, d'investissement et de participations	-29 806	-3 013 886
Autres actifs	-393 764	285 856
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 307 614	476 471
Dépôts de la clientèle	-1 897 438	4 357 887
Titres de créance émis	162 218	1 522 778
Autres passifs	120 896	362 053
<b>II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation</b>	<b>1 961 152</b>	<b>-3 267 234</b>
<b>III. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)</b>	<b>2 207 951</b>	<b>-2 941 973</b>
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	707 358	547 283
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-842 931	-1 031 613
Intérêts perçus		
Dividendes perçus		
<b>IV. Flux de Trésorerie Nets Provenant des Activités D'investissement</b>	<b>-135 573</b>	<b>-484 330</b>
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	98 340	1 308 845
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Augmentation des capitaux propres et assimilés	402 437	
Intérêts versés		
Dividendes versés		
<b>V. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement</b>	<b>500 776</b>	<b>1 308 845</b>
<b>VI. Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)</b>	<b>2 573 154</b>	<b>-2 117 458</b>
<b>VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>1 941 643</b>	<b>4 059 101</b>
<b>VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>4 514 797</b>	<b>1 941 643</b>

ETAT DES SOLDES DE GESTION

en milliers de dh

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	30/06/20	30/06/19
Intérêts et produits assimilés	2 344 304	2 160 262
Intérêts et charges assimilés	889 986	841 649
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>1 454 318</b>	<b>1 318 613</b>
Commissions perçues	244 205	242 599
Commissions servies	3 667	15 813
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>240 538</b>	<b>226 786</b>
Résultat des opérations sur titres de transaction	306 023	205 641
Résultat des opérations sur titres de placement	19 737	48 724
Résultat des opérations de change	65 615	44 613
Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>391 375</b>	<b>298 978</b>
Résultat des opérations sur titres de Moudaraba & Moucharaka		
Divers autres produits bancaires	13 100	37 652
Diverses autres charges bancaires	112 554	103 750
Parts des titulaires de compte de dépôts d'investissement		
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 986 778</b>	<b>1 778 279</b>
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-14 499	-14 477
Autres produits d'exploitation non bancaire	104 640	174 814
Autres charges d'exploitation non bancaire	37 932	21 278
Charges générales d'exploitation	963 816	924 897
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 075 171</b>	<b>992 441</b>
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	251 543	527 810
Autres dotations nettes des reprises aux provisions	467 241	103 719
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>356 387</b>	<b>360 911</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-131 550</b>	<b>-94 140</b>
Impôts sur les résultats	74 450	24 544
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>150 387</b>	<b>242 227</b>
<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>150 387</b>	<b>242 227</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	96 412	102 141
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	15 690	15 000
Dotations aux provisions pour risques généraux	355 000	89 223
Dotations aux provisions réglementées		
Dotations non courantes		20 209
Reprises de provisions	1 190	523
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles	100 648	174 720
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles		327
Plus-values de cession sur immobilisations financières		
Moins-values de cession sur immobilisations financières		
Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>515 651</b>	<b>293 884</b>
Bénéfices distribués		
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>515 651</b>	<b>293 884</b>

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

en milliers de dh

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/20	31/12/19
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2 845 267	50 000	496 525	222 060	3 613 852	1 091 314
VALEURS RECUES EN PENSION						875 153
Au jour le jour						200 047
A terme						675 107
COMPTES ET PRETS DE TRÉSORERIE						1 332 447
Au jour le jour						1 119 478
A terme						212 969
PRETS FINANCIERS						
AUTRES CREANCES		1			1	1
INTERETS COURUS A RECEVOIR	23				23	209
CREANCES EN SOUFFRANCE						
<b>TOTAL</b>	<b>2 845 289</b>	<b>50 001</b>	<b>496 525</b>	<b>222 060</b>	<b>3 613 875</b>	<b>3 299 124</b>

CREANCES SUR LA CLIENTELE

en milliers de dh

CREANCES	Secteur	Secteur privé			30/06/20	31/12/19
		Entreprises Financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
<b>CREDITS DE TRÉSORERIE</b>	<b>961 814</b>	<b>3 583 146</b>	<b>22 530 704</b>	<b>5 825 709</b>	<b>32 901 373</b>	<b>32 657 312</b>
Comptes à vue débiteurs	509 535	57 234	8 681 501	4 977 986	14 226 256	15 453 773
Créances commerciales sur le maroc	2 279		1 598 994	754 434	2 355 707	3 107 021
Crédits à l'exportation			279 322	24 679	304 001	325 979
Autres crédits de trésorerie	450 000	3 525 912	11 970 887	68 610	16 015 409	13 770 539
<b>CREDITS A LA CONSOMMATION</b>				<b>2 087 581</b>	<b>2 087 581</b>	<b>2 067 332</b>
<b>CREDITS A L'EQUIPEMENT</b>	<b>822 156</b>		<b>9 623 586</b>	<b>8 360 847</b>	<b>18 806 589</b>	<b>19 302 827</b>
<b>CREDITS IMMOBILIERS</b>			<b>7 671 998</b>	<b>8 870 009</b>	<b>16 542 007</b>	<b>16 943 663</b>
<b>AUTRES CREDITS</b>		<b>214 353</b>	<b>3 678 716</b>	<b>466 398</b>	<b>4 359 467</b>	<b>4 288 453</b>
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	874 106				874 106	880 278
INTERETS COURUS A RECEVOIR				3 178 672	3 178 672	2 968 819
CREANCES EN SOUFFRANCE				2 482 624	2 482 624	1 998 012
<b>TOTAL</b>	<b>2 658 076</b>	<b>3 797 499</b>	<b>43 505 004</b>	<b>31 271 840</b>	<b>81 232 419</b>	<b>81 106 695</b>



VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		30/06/20	31/12/19
			financiers	non financiers		
<b>TITRES COTES</b>	<b>425 758</b>	<b>12 503 648</b>	<b>2 677 478</b>	<b>122 678</b>	<b>15 729 562</b>	<b>15 726 866</b>
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées		12 498 223			12 498 223	11 559 426
Obligations		5 425	212 424		217 849	363 823
Autres titres de créance						
Titres de propriété	425 758		2 465 054	122 678	3 013 490	3 803 617
<b>TITRES NON COTES</b>						
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
<b>TOTAL</b>	<b>425 758</b>	<b>12 503 648</b>	<b>2 677 478</b>	<b>122 678</b>	<b>15 729 562</b>	<b>15 726 866</b>

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

en milliers de dh

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<b>TITRES DE TRANSACTION</b>	<b>8 729 267</b>	<b>8 729 267</b>	<b>8 306 583</b>			
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	6 118 793	6 118 793	5 718 733			
Obligations	212 424	212 424	189 800			
Autres titres de créance						
Titres de propriété	2 398 050	2 398 050	2 398 050			
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	<b>3 689 075</b>	<b>3 711 974</b>	<b>3 350 460</b>	<b>57 246</b>	<b>34 218</b>	<b>34 218</b>
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	3 034 918	3 077 404	2 716 000	42 753	267	267
Obligations	27 807	5 411	5 300	104	22 500	22 500
Autres titres de créance						
Titres de propriété	626 351	629 160	629 160	14 389	11 451	11 451
<b>TITRES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 232 715</b>	<b>3 435 970</b>	<b>3 158 195</b>	<b>203 686</b>	<b>432</b>	
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	3 232 715	3 435 970	3 158 195	203 686	432	
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CRÉANCE						
<b>TOTAL</b>	<b>15 651 057</b>	<b>15 877 211</b>	<b>14 815 238</b>	<b>260 932</b>	<b>34 649</b>	<b>34 218</b>

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

ACTIF	30/06/20	31/12/19
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	<b>561 382</b>	<b>607 070</b>
Sommes dues par l'Etat	456 203	502 017
Divers autres débiteurs	105 179	105 053
<b>VALEURS ET EMPLOIS DIVERS</b>	<b>2 008 576</b>	<b>1 919 478</b>
COMPTES DE REGULARISATION	1 283 641	976 140
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
<b>TOTAL</b>	<b>3 853 599</b>	<b>3 502 688</b>

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

en milliers de dh

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Valeur comptable nette	Provision	Produits inscrits au CPC de l'exercice
SONACOS	Agro Industrie	160 000	0,98%	50		
COMAPRA	Agro Industrie	66 800	0,01%		8	
SNDE	Agriculture	40 965	0,24%		100	
SOGETA	Agriculture		0,00%		300	
SUNABEL	Agriculture	190 173	0,38%	311		
SOCIETE LAITIERE CENTRALE DU NORD	Agro Industrie	50 000	0,39%		197	
FRUMAT	Agro Industrie		0,00%		14 499	
HALIOPOLIS	Agriculture	71 000	20,00%	14 200		
AGRICULTURE & PECHE				14 561	15 104	
TAMWIL EL FELLAH	Agriculture	125 000	100,00%	113 836	11 164	
HOLDAGRO	Agro Industrie	36 376	99,66%	36 251		
INTERBANK	Service	11 500	18,00%	1 403		
MAROCLEAR	Service	100 000	1,80%	1 795		
SWIFT	Service		0,00%	23		
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Service	98 200	10,18%	10 000		3 500
DAR ADDAMANE	Banque	75 000	0,73%	548		
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	22,18%	5 610	3 172	
IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	15,87%	7 969	696	
REGIONAL GESTION	Société de gestion	1 000	18,00%	146	34	
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	150 000	7,17%	5 234	5 516	
FIROGEST	Société de gestion	2 000	12,50%	250		
TARGA	Fonds d'investissement	7 500	99,99%	822	6 678	
FINEA	Nantissement de marchés	200 000	0,22%	340		
SMAEX	Assurance	50 000	0,48%	356		
CAM LEASING	Crédit à la consommation	100 000	100,00%	73 438	26 562	
CAM GESTION	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000		
MSIN	Société de bourse	10 000	80,00%	15 410		9 600
MSIN GESTION	Gestionnaire OPCVM	1 000	30,00%	300		
SGFG	Gestion de Fonds	1 000	5,88%	59		
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse	387 518	3,00%	11 765		
AL AKHDAR BANK	banque participative	400 000	51,00%	204 000		
AFREXIMBANK	Banque	47 500 000	0,06%	4 727		
AMIFA	Micro finances		40,00%	2 459		
<b>BANQUE, FINANCE &amp; SERVICES</b>				<b>501 741</b>	<b>53 822</b>	<b>13 100</b>
SONADAC	Aménagement	589 904	2,81%	16 565		
GCAMDOC	Gestion d'archive	10 000	100,00%	1 548	8 452	
CASA PATRIMOINE		31 000	1,61%	500		
<b>DIVERS</b>				<b>18 613</b>	<b>8 452</b>	
<b>DOTATIONS DIVERSES</b>				<b>242 076</b>	<b>65 018</b>	
<b>TOTAL</b>				<b>776 991</b>	<b>142 395</b>	<b>13 100</b>

CREANCES SUBORDONNEES

en milliers de dh

CRÉANCES	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparenté	
	30/06/20			31/12/19	30/06/20	31/12/19
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées	840		840	840	840	840
Etablissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
<b>TOTAL</b>	<b>840</b>		<b>840</b>	<b>840</b>	<b>840</b>	<b>840</b>

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers de dh

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties / Reclassements	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>842 138 163</b>	<b>32 570 641</b>			<b>874 708 804</b>	<b>431 754 759</b>	<b>14 540 795</b>		<b>446 295 555</b>	<b>428 413 249</b>
- Droit au bail	20 149				20 149	8 170			8 170	11 979
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	821 989	32 571			854 560	423 585	14 541		438 126	416 434
- Immobilisations incorporelles hors exploitation										
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 674 379</b>	<b>810 360</b>	<b>707 001</b>		<b>8 777 738</b>	<b>2 118 392</b>	<b>102 431</b>	<b>100 291</b>	<b>2 120 531</b>	<b>6 657 207</b>
- Immeubles d'exploitation	2 243 861	723 949	703 022		2 821 774	362 652	23 993	98 970	287 675	2 534 098
. Terrain d'exploitation	580 871		174 117		406 753					406 753
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 646 058		528 904		1 117 154	362 652	23 993	98 970	287 675	829 478
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	16 932				16 932					16 932
. Comptes courants dans les SCI rattachées à l'exploitation		723 949		556 985	1 280 934					1 280 934
- Mobilier et matériel d'exploitation	858 515	21 339			879 853	731 909	17 723		749 632	130 221
. Mobilier & Matériel de bureau d'exploitation	276 269	4 578			280 847	218 210	5 895		224 105	56 742
. Matériel Informatique	462 270	13 673			475 943	408 044	10 083		418 127	57 815
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	62 633				62 633	62 623	1		62 625	8
. Autres matériels d'exploitation	57 343	3 088			60 431	43 031	1 743		44 775	15 657
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 042 282	28 099	1 703	16 589	1 085 268	767 587	33 200	1 322	799 466	285 802
- Immobilisations corporelles hors exploitation	4 490 249	19 458	2 277		3 950 444	256 244	27 514		283 758	3 666 686
. Terrains hors exploitation	526 019		570		525 449					525 449
. Immeubles hors exploitation	1 044 395	5 388	1 707		1 048 076	164 860	20 576		185 436	862 640
. Mobiliers et matériel hors exploitation	112 846	226			113 072	53 173	5 025		58 199	54 873
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	2 806 988	13 844		556 985	2 263 847	38 211	1 913		40 123	2 223 724
- Immobilisations en cours	39 473	17 515		16 589	40 399					40 399
<b>TOTAL</b>	<b>9 516 517</b>	<b>842 931</b>	<b>707 001</b>		<b>9 652 447</b>	<b>2 550 146</b>	<b>116 971</b>	<b>100 291</b>	<b>2 566 826</b>	<b>7 085 620</b>

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/20	31/12/19	
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc				
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>				168 532	1 141	169 673	405 834
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	6 505 904	907 154				7 413 058	6 600 167
- au jour le jour							
- à terme	6 505 904	907 154				7 413 058	6 600 167
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	3 119 000	260 000		1 500 000		4 879 000	4 217 817
- au jour le jour							
- à terme	3 119 000	260 000		1 500 000		4 879 000	4 217 817
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>					2 095 970	2 095 970	1 056 520
<b>AUTRES DETTES</b>		15 261				15 261	17 013
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	25 995	1 156		25 567	3 804	56 522	24 518
<b>TOTAL</b>	<b>9 650 899</b>	<b>1 183 570</b>		<b>1 694 099</b>	<b>2 100 915</b>	<b>14 629 483</b>	<b>12 321 869</b>

DEPOTS DE LA CLIENTELE

en milliers de dh

	Secteur public	Secteur privé			30/06/20	31/12/19
		Entreprises Financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
<b>COMPTES A VUE CREDITEURS</b>	5 365 790	951 521	7 195 934	23 425 673	36 938 918	40 453 196
<b>COMPTE D'EPARGNE</b>				12 845 051	12 845 051	13 118 783
<b>DEPOTS A TERME</b>	5 200 164	8 192 608	4 215 735	7 225 463	24 833 970	22 629 377
<b>AUTRES COMPTES CREDITEURS</b>	110 263		918 229	814 137	1 842 629	2 141 470
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>				359 934	359 934	375 113
<b>TOTAL</b>	<b>10 676 217</b>	<b>9 144 129</b>	<b>12 329 898</b>	<b>44 670 257</b>	<b>76 820 501</b>	<b>78 717 939</b>

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
<b>INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS</b>		
<b>OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES</b>	461 508	303 388
<b>CREDITEURS DIVERS</b>	350 350	299 639
Sommes dues à l'Etat	206 165	172 140
Sommes dues aux organismes de prévoyance	54 846	47 449
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12 568	12 568
Fournisseurs de biens et services	52 980	49 744
Divers autres créditeurs	23 791	17 737
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>710 658</b>	<b>798 594</b>
<b>CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 522 516</b>	<b>1 401 621</b>



PROVISIONS

	31/12/19	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/20
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:</b>	<b>5 453 368</b>	<b>466 262</b>	<b>257 383</b>		<b>5 662 247</b>
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	4 919 684	439 969	249 128		5 110 525
Titres de placement	32 730	8 553	7 065		34 218
Titres de participation et emplois assimilés	127 896	15 690	1 190		142 395
Titres d'investissement					
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	373 059	2 050			375 109
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF</b>	<b>1 168 022</b>	<b>467 784</b>		<b>-28 113</b>	<b>1 607 694</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	20 227	543			20 771
Provisions pour risques de change	16 681				16 681
Provisions pour risques généraux	986 000	355 000			1 341 000
Provisions pour autres risques et charges	145 114	112 241		-28 113	229 242
Provisions réglementées					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 621 390</b>	<b>934 046</b>	<b>257 383</b>	<b>-28 113</b>	<b>7 269 940</b>

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

Rubriques	30/06/20	31/12/19
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>3 578</b>	<b>3 578</b>
Subvention KFW reçue	15 785	15 785
Subvention Union Européenne reçue	3 578	3 578
Autres subventions reçues de l'Etat		
Montant inscrit à pertes et profits	-15 785	-15 785
<b>Fonds de garantie Union Européenne</b>	<b>3 578</b>	<b>3 578</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 157</b>	<b>7 157</b>

DETTES SUBORDONNEES

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contre valeur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
						Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)	Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)
MAD	70 000		7	4,11%		70 000			
MAD	140 500		7	4,42%		140 500			
MAD	180 000		10	3,56%		180 000			
MAD	450 000		10	3,71%		450 000			
MAD	500 000		10	4,11%		500 000			
MAD	1 000 000		10	4,22%		1 000 000	53 500	53 500	
MAD	350 000		10	4,43%		350 000	10 000	10 000	
MAD	759 500		10	4,80%		759 500	10 000	10 000	
MAD	218 400		Perpétuelle	5,11%		218 400			
MAD	631 600		Perpétuelle	5,78%		631 600			
<b>TOTAL</b>	<b>4 300 000</b>				<b>-</b>	<b>4 300 000</b>	<b>73 500</b>	<b>73 500</b>	

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	31/12/19	Affectation du résultat	Autres variations	30/06/20
<b>Ecart de réévaluation</b>				
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>2 780 345</b>	<b>20 122</b>		<b>2 800 467</b>
Réserve légale	80 746	20 122		100 867
Autres réserves	1 256 479			1 256 479
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 443 120			1 443 120
<b>Capital</b>	<b>4 227 677</b>			<b>4 227 677</b>
Capital appelé	4 227 677			4 227 677
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
<b>Report à nouveau (+/-)</b>		<b>382 315</b>		<b>382 315</b>
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>				
Dividendes distribués				
<b>Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	<b>402 437</b>	<b>-402 437</b>	<b>150 387</b>	<b>150 387</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 410 458</b>		<b>150 387</b>	<b>7 560 845</b>

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	30/06/20	31/12/19
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>8 942 843</b>	<b>9 322 921</b>
Devises à recevoir	1 523 721	2 564 102
Dirhams à livrer	1 214 344	1 736 547
Devises à livrer	3 249 591	2 932 425
Dirhams à recevoir	2 955 187	2 089 846
<b>Engagements sur produits dérivés</b>		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
<b>TOTAL</b>	<b>8 942 843</b>	<b>9 322 921</b>

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

	Solde au début de période	Opérations comptables de la période	Déclarations TVA de la période	Solde fin de période
<b>A. T.V.A. Facturée</b>	<b>46 336</b>	<b>87 908</b>	<b>103 504</b>	<b>30 739</b>
<b>B. T.V.A. Récupérable</b>	<b>3 313</b>	<b>85 441</b>	<b>75 621</b>	<b>13 133</b>
sur charge	2 318	62 668	53 957	11 028
sur immobilisations	995	22 773	21 664	2 105
<b>C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A.=(A-B)</b>	<b>43 023</b>	<b>2 467</b>	<b>27 883</b>	<b>17 606</b>

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
<b>Engagements de financement et de garantie donnés</b>	<b>11 925 373</b>	<b>12 117 844</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	159 949	166 372
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8 007 507	7 782 914
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	523 032	516 696
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 234 884	3 651 862
<b>Engagements de financement et de garantie reçus</b>		
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		

MARGE D'INTERETS

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
<b>INTERETS PERCUS</b>	<b>2 344 304</b>	<b>2 160 262</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	14 779	15 061
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 238 596	2 119 066
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	90 929	26 135
<b>INTERETS SERVIS</b>	<b>889 986</b>	<b>841 649</b>
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	241 781	188 162
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	544 931	563 948
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	103 275	89 539
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>1 454 318</b>	<b>1 318 613</b>

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	en milliers de dh
			Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	552 845	552 845	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>552 845</b>	<b>552 845</b>	

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	en milliers de dh
			Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 071 586	1 071 586	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
<b>TOTAL</b>	<b>1 071 586</b>	<b>1 071 586</b>	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
<b>ACTIF :</b>	<b>5 055 945</b>	<b>4 103 248</b>
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	62 552	150 182
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	222 060	660 654
Prêts de trésorerie		
Créances sur la clientèle	4 331 541	2 846 211
Titres de transaction et de placement et invest		358 506
Autres actifs	80 198	85 266
Titres de participation et emplois assimilés	359 593	2 429
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
<b>PASSIF :</b>	<b>5 055 945</b>	<b>4 103 248</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 094 190	2 222 502
Dépôts de la clientèle	527 526	524 943
Emprunts de trésorerie à terme		
Titres de créance émis		
Autres passifs	2 434 229	1 355 803
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
<b>HORS BILAN :</b>		
Engagements donnés	1 019 093	1 660 353
Engagements reçus		
Autres cautions & garanties données d'ordre établissement de crédit & assimilés	523 032	516 696

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	en milliers de dh
							Moins-values de cession
18/06/2020	Terrain d'exploitation	174 117		174 117	700 716	96 284	
	Immeubles d'exploitation. Bureaux	528 904	98 970	429 935			
	Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 703	1 322	381			
	Terrains hors exploitation	570		570	6 641	4 364	
	Immeubles Hors exploitation	1 707		1 707			
<b>TOTAUX</b>		<b>707 001</b>	<b>100 291</b>	<b>606 710</b>	<b>707 358</b>	<b>100 648</b>	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

CATEGORIE DES TITRES	en milliers de dh	
	30/06/20	31/12/19
Titres de participations & titres de placement	13 100	37 643
<b>TOTAL</b>	<b>13 100</b>	<b>37 643</b>



RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
<b>PRODUITS</b>	<b>465 905</b>	<b>441 161</b>
Gains sur les titres de transaction	343 572	306 169
Plus value de cession sur titres de placement	23 167	71 508
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	7 065	3 189
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	92 102	60 294
<b>CHARGES</b>	<b>74 530</b>	<b>142 182</b>
Pertes sur les titres de transaction	37 549	100 529
Moins value de cession sur titres de placement	1 942	3 636
Etalement de la prime d'investissement / placement		
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	8 553	22 338
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	26 487	15 681
Diverses autres charges bancaires		
<b>RESULTAT</b>	<b>391 375</b>	<b>298 978</b>

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>532 472</b>	<b>529 437</b>
Dont salaires & appointements	53 425	53 732
Dont charges d'assurances sociales	41 565	41 366
Dont charges de retraite	52 112	52 220
Dont charges de formation	7 471	8 330
Dont autres charges de personnel	377 899	373 788
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>18 037</b>	<b>16 328</b>
Taxes urbaines & taxes d'élidité	3 568	3 155
Patente	11 162	11 027
Autres impôts & taxes	3 307	2 146
<b>CHARGES EXTERNES</b>	<b>292 374</b>	<b>254 951</b>
- Loyers de crédit-bail et de location	66 097	58 264
- Frais d'entretien et de réparation	59 101	47 350
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	14 393	15 173
- Transports et déplacements	16 024	14 865
- Publicité, publications et relations publiques	33 824	20 088
- Autres charges externes	102 934	99 211
<b>AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>24 521</b>	<b>22 040</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES</b>	<b>96 412</b>	<b>102 141</b>
<b>TOTAL</b>	<b>963 816</b>	<b>924 897</b>

COMMISSIONS

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
<b>COMMISSIONS PERCUES :</b>	<b>274 351</b>	<b>271 176</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit		
Sur opérations avec la clientèle	30 146	28 578
Sur opérations de change		
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
Sur produits dérivés		
Opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 011	691
Commissions sur fonctionnement de compte	91 685	87 966
Sur moyens de paiement	106 880	106 880
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances		
Sur autres prestations de service	44 629	47 061
Commissions sur opérations de change		
<b>COMMISSIONS VERSEES</b>	<b>3 667</b>	<b>15 813</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit		
Sur opérations avec la clientèle		
Sur opérations de change		
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
Sur produits dérivés		
Opérations sur titres en gestion et en dépôt		
Sur moyens de paiement		
Sur activités de conseil et d'assistance		
Sur ventes de produits d'assurances		
Sur autres prestations de service		
Commissions sur achats et cessions de titres	3 667	15 813

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES (Clientèle CAM)	Nombre de comptes (Client)		Montants en dirham	
	30/06/20	31/12/19	30/06/20	31/12/2019
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2 242	2262	369 370	421 667
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire (OPCVM)	57	48	1 468 377	1 423 977
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	5	5	656 700	696 600
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
Produit Net Bancaire	1 986 778	1 778 279
Résultat Brut d'exploitation	1 075 171	992 441
Résultat avant impôt	224 838	266 771

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	en milliers de dh	
	Montants	Montants
<b>A- Origine des résultats affectés</b>		<b>B- Affectation des résultats</b> 402 437
Décision de l'assemblée Générale du 22 Juin 2020		
Report à nouveau		Réserve légale 20 122
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves
Résultat net de l'exercice	402 437	Dividendes
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau 382 315
Autres prélèvements		Résultats nets en instance d'affectation
<b>TOTAL A</b>	<b>402 437</b>	<b>TOTAL B</b> 402 437

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES</b>		
<b>Autres produits bancaires</b>	<b>465 905</b>	<b>441 169</b>
- Gains sur titres de transaction	343 572	306 169
- Plus-values de cession sur titres de placement	23 167	71 508
- Produits sur opérations de change	92 102	60 294
- Divers autres produits bancaires		8
Reprises de provision sur dépréciations des titres de placement	7 065	3 189
<b>Autres charges bancaires</b>	<b>190 751</b>	<b>261 745</b>
- Charges sur titres de transactions	37 549	100 529
- Charges sur emprunts de titres		
- Charges sur moyens de paiement		
- Cotisation au fonds de garantie	59 625	54 487
- Charges opération de change	26 487	15 681
- Moins values sur cession de titres	1 942	3 636
- Autres charges	56 596	65 076
- Provisions sur titres	8 553	22 338
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE</b>		
<b>Produits d'exploitation non bancaire</b>	<b>104 640</b>	<b>174 814</b>
Dont plus values de cession d'immobilisation	100 648	174 720
Dont subventions reçues		
Dont autres produits non bancaires	3 992	94
<b>Charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>37 932</b>	<b>21 278</b>
Charges sur valeurs et emplois divers	37 932	20 951
dont moins values de cession titres de participations		327
<b>AUTRES CHARGES</b>		
<b>DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	<b>1 002 083</b>	<b>908 409</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
<b>REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	<b>268 800</b>	<b>262 403</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS</b>		
Produits non Courants	61	1 093
Charges non Courantes	131 611	95 233

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

	en milliers de dh	
	30/06/20	30/06/19
Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	356 387	360 911
Réintégrations fiscales (+)	90 127	11 927
Déductions fiscales (-)	113 748	212 363
Résultat courant théoriquement imposable (=)	332 767	160 475
Impôt théorique sur résultat courant (-)	123 124	59 376
<b>RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS (=)</b>	<b>209 643</b>	<b>101 099</b>

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

	en milliers de dh	
	30/06/20	
<b>I - RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
. Bénéfice net	224 838	
. Perte nette		
<b>II - REINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>90 127</b>	
<b>III - DEDUCTIONS FISCALES</b>		<b>113 748</b>
<b>IV - RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
. Bénéfice brut		201 217
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
<b>V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES</b>		
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
. Bénéfice net fiscal		
. Déficit net fiscal		
<b>VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		

### DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

- Date de clôture (1)	30/06/2020
- Date d'établissement des états de synthèse (2)	17/09/2020
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

DATES	- Favorables - Défavorable	INDICATIONS DES EVENEMENTS	
		Néant	Néant

### REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

en milliers de dh

Montant du capital :	4 227 677		
Montant du capital social souscrit et non appelé			
Valeur nominale des titres	100		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
ETAT MAROCAIN	31 780 465	31 780 465	75,2%
MAMDA	3 134 311	3 134 311	7,4%
MCMA	3 134 311	3 134 311	7,4%
CDG	4 227 678	4 227 678	10%
<b>TOTAL</b>	<b>42 276 765</b>	<b>42 276 765</b>	<b>100%</b>

### RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

en milliers de dh

	30/06/20	30/06/19	30/06/18
<b>CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES</b>	<b>11 997 637</b>	<b>10 345 295</b>	<b>9 607 970</b>
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1- Produit net bancaire	1 986 778	1 778 279	1 672 158
2- Résultat avant impôts	224 838	266 771	240 780
3- Impôts sur les résultats	74 450	24 544	13 700
4- Bénéfices distribués			
5- Résultats non distribués ( mis en réserve ou en instance d'affectation)	3 182 782	2 780 345	2 408 380
<b>RESULTAT PAR TITRE (en Dirhams)</b>			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	532 472	529 437	493 188
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 951	3 943	3 787

### TITRES DE CREANCES EMIS

en milliers de dh

Nature	Date souscription	Date échéance	Maturité	Taux	Principal	Intérêts courus	Total
CDN	15/03/2016	15/03/2021	5 ANS	3,55	650 000	6 860	656 860
CDN	19/04/2017	19/04/2024	7 ANS	3,71	500 000	3 710	503 710
CDN	25/07/2018	27/07/2020	2 ANS	2,94	130 000	3 619	133 619
CDN	06/08/2018	06/08/2020	2 ANS	2,95	150 000	4 044	154 044
CDN	27/03/2019	27/03/2021	2 ANS	2,81	101 000	750	101 750
CDN	01/04/2019	01/04/2021	2 ANS	2,79	330 000	2 303	332 303
CDN	24/06/2019	24/06/2021	2 ANS	2,72	312 000	142	312 142
CDN	02/08/2019	31/07/2020	52 SEMAINES	2,63	460 000	11 190	471 190
CDN	02/08/2019	02/08/2021	2 ANS	2,74	220 000	5 576	225 576
CDN	30/08/2019	28/08/2020	52 SEMAINES	2,65	180 000	4 043	184 043
CDN	18/09/2019	16/09/2020	52 SEMAINES	2,63	200 000	4 178	204 178
CDN	02/10/2019	30/09/2020	52 SEMAINES	2,62	50 000	990	50 990
CDN	17/10/2019	17/10/2021	2 ANS	2,72	60 000	1 166	61 166
CDN	17/10/2019	15/10/2020	52 SEMAINES	2,62	145 000	2 712	147 712
CDN	17/10/2019	17/10/2021	2 ANS	2,72	39 000	757	39 757
CDN	17/10/2019	15/10/2020	52 SEMAINES	2,62	156 000	2 919	158 919
CDN	30/10/2019	28/10/2020	52 SEMAINES	2,61	43 000	761	43 761
CDN	14/11/2019	14/11/2024	5 ANS	3,00	267 000	5 096	272 096
CDN	24/12/2019	22/12/2020	52 SEMAINES	2,64	105 000	1 455	106 455
CDN	18/02/2020	18/08/2020	26 SEMAINES	2,51	50 000	463	50 463
CDN	18/02/2020	16/02/2021	52 SEMAINES	2,63	825 000	8 015	833 015
CDN	20/02/2020	18/02/2021	52 SEMAINES	2,63	45 000	431	45 431
CDN	18/02/2020	18/02/2022	2 ANS	2,73	148 000	1 493	149 493
CDN	20/02/2020	20/02/2022	2 ANS	2,73	170 000	1 689	171 689
CDN	08/05/2020	08/05/2022	2 ANS	2,80	600 000	2 473	602 473
CDN	17/06/2020	17/06/2027	7 ANS	3,40	1 000 000	1 521	1 001 521
CDN	25/06/2020	24/06/2021	52 SEMAINES	2,42	100 000	33	100 033
CDN	25/06/2020	25/06/2022	7 ANS	2,64	540 000	198	540 198

## PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à législation fiscale en vigueur, les exercices clos 2017, 2018 & 2019 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes.

Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision.

## VENTILATION, EN FONCTION DE LA DUREE RESIDUELLE, DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

en milliers de dh

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Créances sur les établissements de crédits & Assimilés	-	-	-	-	-	114 304	-	114 304
Créances sur La clientèle	5 884 913	2 071 243	3 119 162	4 926 554	12 475 030	9 341 871	18 404 384	56 223 157
Titres de transactions, placement & investissement	-	40 500	-	144 106	9 355 615	2 385 789	3 725 044	15 651 054
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>5 884 913</b>	<b>2 111 743</b>	<b>3 119 162</b>	<b>5 070 660</b>	<b>21 830 645</b>	<b>11 841 964</b>	<b>22 129 428</b>	<b>71 988 515</b>

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
Dettes envers les établissements de crédit	7 847 598	2 294 460	1 500 000	1 452 128	1 293 842			14 388 028
Dettes envers la clientèle	3 035 414	5 673 558	8 017 248	6 388 887	1 231 310	487 553		24 833 970
Certificats de dépôt émis	130 000	1 090 000	449 000	2 363 000	1 777 000	767 000	1 000 000	7 576 000
Dettes subordonnées					1 350 000	160 500	2 789 500	4 300 000
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>11 013 012</b>	<b>9 058 018</b>	<b>9 966 248</b>	<b>10 204 015</b>	<b>5 652 152</b>	<b>1 415 053</b>	<b>3 789 500</b>	<b>51 097 998</b>

## CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

en milliers de dh

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
4	6 992 986	5 501 140	814 515	677 331

## ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURÉS & IMPRODUCTIFS

en milliers de dh

	Nombre	encours	Provisions
Créances en Souffrance Brutes	77 547	7 631 646	5 131 296
Watchlist	26	3 090 839	534 307

## EFFECTIF

en nombre

	30/06/20	31/12/19
Effectifs rémunérés	3 941	3 852
Effectifs utilisés	3 941	3 852
Effectifs équivalent plein temps	3 941	3 852
cadres équivalent plein temps	2 590	2 500
Employés équivalent plein temps	1 351	1 352
Dont effectifs employés à l'étranger		

## RÉSEAU

en nombre

	30/06/20	31/12/19
Guichets permanents	526	521
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de la banque	526	521
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

## COMPTES DE LA CLIENTELE

en nombre

	30/06/20	31/12/19
Comptes courants	133 270	124 843
Comptes chèques, hors MRE	435 924	446 151
Comptes MRE	13 669	13 810
Comptes d'épargne	722 772	705 934
Comptes à terme et bons de caisse	2 900	2 808
<b>TOTAL</b>	<b>1 308 535</b>	<b>1 293 546</b>

## CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FP

Les caractéristiques des dettes subordonnées du CAM se présentent comme suit au 30/06/2020 :

en milliers de dh

Date	Montant initial	Capital restant	Maturité	Taux en vigueur
2015	140 500	140 500	7 ANS	4,42% (fixe)
2015	759 500	759 500	10 ANS	4,8% (fixe)
2016	70 000	70 000	7 ANS	4,11% (fixe)
2016	180 000	180 000	10 ANS	3,51% (variable)
2016	350 000	350 000	10 ANS	4,43% (fixe)
2017	1 000 000	1 000 000	10 ANS	4,22% (fixe)
2018	500 000	500 000	10 ANS	4,10 % (fixe)
2019	450 000	450 000	10 ANS	3,71% (fixe)
2019	631 600	631 600	PERPETUELLE	5,78% (variable)
2019	218 400	218 400	PERPETUELLE	5,11% (variable)



**FONDS PROPRES**

en milliers de dh

	30/06/20	31/12/19
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>12 065 551</b>	<b>11 713 502</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1</b>	<b>7 972 802</b>	<b>7 838 509</b>
<b>FONDS PROPRES DE BASE DE CATEGORIE 1 (CET1)</b>	<b>7 123 381</b>	<b>6 988 509</b>
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	5 670 797	5 670 797
-Instruments de fonds propres de base versés	4 227 677	4 227 677
-Prime d'émission	1 443 120	1 443 120
Résultats non distribués	1 788 920	1 658 916
Autres réserves	100 868	80 745
Autres immobilisations incorporelles	-437 204	-421 949
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
<b>FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATEGORIE 1 (AT1)</b>	<b>849 421</b>	<b>850 000</b>
<b>FONDS PROPRES DE CATEGORIE 2 (T2)</b>	<b>4 092 749</b>	<b>3 874 993</b>
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	3 286 056	3 278 900
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)	806 693	588 936
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1	-437 204	-421 949
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		7 157
Élément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de 50% des fonds propres de catégorie 2 (T2)		
<b>TOTAL RISQUES</b>	<b>6 776 129</b>	<b>6 544 635</b>
Exigences réglementaires au titre du risque de crédit	5 852 297	5 686 193
Exigences réglementaires au titre du risque de marché	363 343	311 726
Exigences réglementaires au titre du risque opérationnel	560 488	546 716
<b>RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE</b>	<b>9,41%</b>	<b>9,58%</b>
<b>RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL</b>	<b>14,24%</b>	<b>14,32%</b>

**VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENTS**

en milliers de dh

Ventilation des risques	30/06/20		31/12/19		
	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	
Risque de crédit	Souverains	11 016 804	-	8 501 471	-
	ECA	1 721 569	796 805	3 388 809	790 562
	Entreprises	53 668 376	37 525 115	53 408 877	35 552 533
	Clientèle de détail	39 034 002	22 079 660	39 060 731	22 214 397
	autre actif	20 537 907	12 752 138	19 944 138	12 519 921
	<b>TOTAL</b>	<b>125 978 658</b>	<b>73 153 718</b>	<b>124 304 026</b>	<b>71 077 412</b>
Risque de marche (risque de change)		4 541 788		3 896 575	
Risque opérationnel (Approche indicateur de base)		7 006 104		6 833 953	

**AUTRES ETATS**

ETATS	
Immobilisations données en crédit bail avec option d'achat et en location simple	Néant
Engagements sur titres	
Dérogations	
Changements de méthodes	
Actifs éventuels	

**ICAAP**

Dans le cadre de Pilier II des accords Bâle II, Le Crédit Agricole du Maroc a mis en place un processus prévisionnel de suivi et d'évaluation de l'adéquation des fonds propres afin de s'assurer que ses fonds propres couvrent en permanence son exposition au risque, conformément aux règles dictées par le régulateur. Ledit processus repose sur 5 principes directeurs :

- Stratégie et modèle d'activité
- Identifier et mesurer les risques
- Evaluer et quantifier les risques
- Composition et allocation des fonds propres internes
- Stress tests internes



Fidaroc Grant Thornton  
47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

**CREDIT AGRICOLE DU MAROC S.A (CAM)**

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX  
PERIODE DU 1er JANVIER AU 30 JUIN 2020**

**COOPERS AUDIT**

83, Avenue Hassan II  
20.100 Casablanca  
Maroc

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Agricole du Maroc (CAM) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 11 997 637, dont un bénéfice net de KMAD 150 387, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Agricole du Maroc (CAM) arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative aux effets de la crise liée au Covid 19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 24 septembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton International  
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

COOPERS AUDIT MAROC S.A  
COOPERS AUDIT MAROC  
Siège: 83 Avenue Hassan II  
CASABLANCA  
Bureau: 50 - 52, Rue Abdelatif Benkaddou  
CASABLANCA  
Tel: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34  
Abdelaziz ALMECHATT  
Associé